



Sa Majesté le Roi souffre d'une lombosciatalgie mécanique, associée à une contracture musculaire, sans aucun signe de gravité

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, souffre d'une lombosciatalgie mécanique, associée à une contracture musculaire, sans aucun signe de gravité, a indiqué le professeur Lahcen Belyamani, médecin personnel du Souverain.

Ces douleurs au niveau du bas du dos nécessitent, selon la prescription du médecin personnel de Sa Majesté le Roi, un traitement médical adapté et une période de repos fonctionnel.

Puisse Dieu préserver Sa Majesté le Roi, perpétuer sur Lui les bienfaits de la santé.

Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10705

Lundi 12 Janvier 2026

Prestation royale du Onze national

Face au Cameroun, les Lions de l'Atlas ont rugi de plus belle



Rendez-vous est pris, mercredi, avec le Nigeria pour les demi-finales.

De la page 18 à la page 23

Adieu notre Saïd Ahid

Pas facile de se résigner à te pleurer cher ami. Tu étais si vivant, si bon vivant, le tout servi dans une discrétion et une humilité légendaire.



Saïd Ahid. Un double symbole relaté par ton prénom et ton nom et auxquels tu as été foncièrement fidèle durant toute une vie. Le premier sous-entendait bonheur. Et tu as su braver les contrariétés ou accrocs de la vie pour distiller le bonheur autour de toi, poète dans l'âme que tu étais. Tu en avais fait un engagement, un SERMENT, faisant honneur à ton nom : Ahid.

Toutes les larmes du corps ne suffiraient pas à se soustraire à une peine si tenace. Ce départ aussi brusque que furtif, c'est celui d'un écrivain confirmé et d'un poète aussi rêveur que profond. Celui d'une plume inégale qui s'était fait happer par le journalisme-militant quand le qualifiant avait tout son sens. Tu étais, cher Saïd, faut-il le rappeler, pressenti pour une carrière diplomatique qui s'annonçait prometteuse à laquelle tu as tourné le dos pour répondre à l'appel de la presse ittihadie. Pour notre bonheur, dirions-nous. Tu as servi et Libération et notre alter ego Al Ittihad Al Ichtiraki avec la même abnégation et la même compétence. En te côtoyant, nous n'avons pas eu à apprécier que ces deux grandes qualités parmi bien d'autres, mais nous avons toutes et tous été marqués par cette humilité, cette bonhomie et cette disponibilité à tout instant qui te distinguaient de bien d'autres.

Aussi ne pleurons-nous pas seulement Saïd Ahid aux multiples facettes, mais surtout l'homme, la personne qu'il était, avec tant de qualités et de mérite, le frère modèle et l'AMI dans toute la grandeur et les valeurs que laisse entendre ce terme.

A sa petite et grande familles, à tous les journalistes, les artistes et tous les poètes et écrivains, Libération, Al Ittihad Al Ichtiraki et Anouar Press adressent leurs condoléances les plus attristées.

Puisse le Tout-Puissant avoir notre Saïd en Sa Sainte Miséricorde.

Libération

A l'occasion de la commémoration de la présentation du Manifeste de l'Indépendance

Grâce Royale au profit de 1.386 personnes

A l'occasion de la commémoration de la présentation du Manifeste de l'Indépendance, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a bien voulu accorder Sa grâce à 1.386 personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume, annonce le ministère de la Justice dans un communiqué.

En voici le texte :

"A l'occasion de la commémoration de la présentation du Manifeste de l'Indépendance de cette année 1447 H-2026 G, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu perpétue Sa gloire, a bien voulu accorder Sa grâce à un ensemble de personnes condamnées par différents tribunaux du Royaume. Ces personnes sont au nombre de 1.371 et se présentent comme suit:

***Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en détention sont au nombre de 1.157 détenus se répartissant comme suit :**

- Grâce sur le reliquat de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 23 détenus.

- Remise de la peine d'emprisonnement ou de réclusion au profit de 1.133 détenus.

- Commutation de la peine

perpétuelle en peine à temps au profit d'un détenu.

***Les bénéficiaires de la Grâce Royale qui sont en liberté sont au nombre de 214 personnes se répartissant comme suit :**

- Grâce sur la peine d'emprisonnement ou son reliquat au profit de 69 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement avec maintien de l'amende au profit de 09 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende au profit de 124 personnes.

- Grâce sur la peine d'emprisonnement et d'amende au profit de 11 personnes.

- Grâce sur la peine d'amende et le reliquat d'emprisonnement au profit d'une personne.

En cette glorieuse occasion, Sa Majesté le Roi, que Dieu le préserve, a bien voulu accorder Sa grâce à des détenus condamnés dans des affaires d'extrémisme et de terrorisme, qui ont obtenu l'approbation royale après avoir officiellement exprimé leur attachement aux constantes et aux sacralités de la Nation et aux institutions nationales, révisé leurs orientations idéologiques et rejeté l'extrémisme et le terrorisme. Ils



sont au nombre de 15 personnes, se répartissant comme suit :

- Grâce sur le reliquat de la peine privative au profit de 06 détenus.

- Remise sur le reliquat de la peine privative au profit de 06 détenus.

Puisse Dieu garder Sa Majesté le Roi, source de clémence et de miséricorde, perpétuer Sa gloire et préserver Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan ainsi que tous les membres de la Famille Royale".

Le Sénégal réaffirme sa position constante sur la question du Sahara marocain

Dakar réitère son engagement à soutenir l'Initiative Royale pour l'Afrique Atlantique

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a reçu, vendredi à Rabat, le Président de l'Assemblée nationale de la République du Sénégal, El Malick Ndiaye.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec M. Bourita, le responsable sénégalaïs a réitéré l'engagement de son pays à soutenir l'Initiative Royale pour l'Afrique Atlantique, visant à consolider la sécurité, la stabilité et la prospérité partagée dans cette région.

A cet égard, le Président de l'Assemblée nationale sénégalaïs a affirmé que son institution parlementaire est en cours de préparation d'une deuxième session à Dakar pour les mois d'avril ou mai pour lancer l'opérationnalisation de ce processus très important avec 28 pays sur le long de l'Atlantique.

Ce processus, initié en faveur des pays africains enclavés ayant besoin d'accès à des infrastructures portuaires et aéroportuaires, reflète les valeurs de solidarité et de partage qui unissent les pays du continent et démontrent que l'Afrique a pris son destin en main, a-t-il ajouté.

S'agissant de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, M. Ndiaye a réaffirmé la position constante de soutien du Sénégal à l'intégrité territoriale du Maroc

et à l'initiative marocaine d'autonomie. Il a tenu, à cet égard, à féliciter le Royaume suite à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution 2797 sur le Sahara marocain, tout en rappelant le soutien constant du Sénégal à ce sujet.

Evoquant ses entretiens avec M. Bourita, le responsable sénégalaïs a indiqué que les deux parties ont échangé sur des questions d'intérêt commun, portant notamment sur le renforcement de la coopération entre le Sénégal et le Maroc, en particulier dans les domaines économique, social, religieux et culturel.

Il s'est félicité, de surcroît, de l'excellence des relations entre les deux pays,

soulignant l'importance des visites bilatérales de haut niveau pour raffermir davantage la coopération Sud-Sud, mettant en avant la portée de la prochaine visite au Maroc du Premier ministre sénégalaïs, dans le cadre de la 15e Grande Commission Mixte dont le niveau de représentation a été porté à celui des chefs de gouvernement.

M. Ndiaye a, par ailleurs, hautement salué le Royaume pour l'excellente organisation de la Coupe d'Afrique des nations (Maroc-2025), une édition qui, a-t-il soutenu, "va être inscrite dans les annales du football mondial et inspirer beaucoup d'autres pays à travers le monde".

La corrélation entre Administration et médiation en débat à Rabat

L'Institution du Médiateur du Royaume et l'Université populaire marocaine ont organisé, vendredi à Rabat, une rencontre placée sous le thème "L'Administration comme horizon de réflexion".

Les intervenants ont mis en avant l'importance de la démocratisation et du partage du savoir en tant que levier fondamental de tout progrès, soulignant le rôle central de l'Administration dans le respect des droits, la médiation et l'équité à l'égard du citoyen, dans la perspective de l'édification d'une Administration de proximité, juste et sujette à la reddition des comptes.

Prenant la parole, le Médiateur du Royaume, Hassan Tariq, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une coopération engagée depuis septembre 2025 avec l'Université populaire marocaine, traduisant une volonté commune de promouvoir une dynamique pérenne de réflexion intellectuelle et de dialogue institutionnel.

Cet événement revêt une portée symbolique particulière en ce qu'il inaugure les activités de l'Institution au titre de 2026, proclamée "Année de la médiation administrative", à l'occasion du 25e anniversaire du lancement de l'expérience de la médiation institutionnelle au Maroc et suite à la Haute Approbation Royale consacrant le 9 décembre Journée nationale de la médiation administrative, a-t-il souligné.

M. Tariq a également relevé que l'Institution du Médiateur, en tant qu'instance de gouvernance et structure de référence, se situe au carrefour des normes juridiques et des pratiques de terrain, ajoutant que sa double mission constitutionnelle, axée sur la protection des droits et la promotion des valeurs de moralisation et de transparence, l'amène ainsi à

joindre un rôle actif dans le débat public et à ouvrir des espaces de réflexion autour de l'amélioration et de la modernisation des services publics.

De son côté, Idriss Khrouz, professeur de sciences économiques à l'Université Mohammed V de Rabat, a abordé la notion d'administration dans une acception élargie, la qualifiant de "projet sociétal" dépassant la seule dimension technique ou professionnelle pour s'inscrire comme une mise en pratique de la pensée critique au service de la citoyenneté, dans le cadre d'un projet démocratique global.

Il a insisté sur la nécessité d'appréhender l'Administration en tant que processus rationnel et mécanisme de gouvernance au sens politique profond, étroitement lié à l'efficacité économique, précisant que la rencontre s'articule autour de deux axes majeurs: la corrélation entre les ressources économiques et les services publics, d'une part, et la rationalisation des méthodes de gestion administrative, de l'autre.

Pour sa part, le président de l'Université populaire marocaine, Mustapha Merizak, a affirmé que la réflexion sur l'Administration constitue, dans son essence, une réflexion sur "l'être humain, le droit et la justice sociale", émettant le vœu de voir ce débat collectif contribuer à l'enrichissement des rôles de l'administration et de la société civile au service de l'intérêt général.

La rencontre a été marquée par un hommage à M. Idriss Khrouz, ancien directeur de la Bibliothèque nationale, en reconnaissance de son parcours académique et de ses contributions remarquables à la promotion du dialogue, de la démocratisation du savoir et du pluralisme culturel au Maroc.

Les avocats ittihadis montent au créneau contre le nouveau projet de loi régissant la profession



Le Secrétariat national du secteur des avocats ittihadis a tenu, samedi 10 janvier 2026, une réunion ordinaire au siège central du parti à Rabat. Cette rencontre, marquée par l'élection à l'unanimité de Mohamed El Mamouhi en tant que coordinateur national du secteur, a été largement consacrée à l'examen du nouveau projet de loi encadrant la profession d'avocat qui a suscité l'ire des avocats.

A cette occasion, le bâtonnier Driss Abou El Fadl, ancien président de l'Association des barreaux du Maroc, a présenté un exposé détaillé sur les contextes et conditions d'élaboration de la loi 28.08 actuellement en vigueur. Il est revenu sur les difficultés ayant jalonné son adoption au cours du processus législatif, tout en mettant en avant les acquis majeurs qu'elle a consacrés, notamment en matière d'indé-

pendance de la profession, de protection de la défense, d'élargissement des champs d'intervention des avocats et de création de la Caisse des règlements pécuniaires des avocats en vue de renforcer l'éthique professionnelle.

De son côté, Me Abdelkebir Tabih, membre du bureau de l'Association des barreaux du Maroc, a retracé l'historique des tentatives de remise en cause des acquis professionnels. Il a également présenté une synthèse des rounds de dialogue ayant réuni le ministère de la Justice et le bureau de l'Association lors de la préparation du projet actuel, en soulignant les reculs qu'il comporte en matière d'indépendance de la profession, de garanties de la défense et de restriction des domaines d'exercice, sans occulter certains apports jugés positifs, selon un communiqué de presse rendu public à

l'issue de cette réunion.

Les débats qui ont suivi, auxquels ont pris part l'ensemble des membres du Secrétariat, ont mis en exergue le climat de tension et de crispation suscité par ce projet au sein du corps des avocats et de leurs institutions représentatives, ainsi que les formes de mobilisation annoncées par l'Association des barreaux du Maroc.

A l'issue de ces échanges, le Secrétariat national a réaffirmé son attachement aux acquis consacrés par la loi en vigueur, rappelant le rôle pionnier joué par l'USFP quant à leur consolidation, à travers sa présence à la tête de l'Association des barreaux, l'action de feu Me Mohamed Bouzoubâa, ancien ministre de la Justice, l'initiative législative portée par le Groupe socialiste à la Chambre des représentants ou encore les travaux de la Commission de la justice et de la législation. Toute remise

en cause de ce socle d'acquis est, selon l'USFP, inacceptable.

Le Secrétariat a, en outre, estimé que le projet actuellement soumis au Parlement a été élaboré en dehors de toute approche participative et sans le minimum de consensus requis, y voyant la poursuite d'une logique de passage en force dans le champ législatif. Il met en garde contre des dispositions jugées dangereuses, portant atteinte à l'indépendance de la profession via l'élargissement de l'intervention du ministère de la Justice, affaiblissant les garanties de l'avocat dans l'exercice de sa mission et réduisant de manière injustifiée ses domaines d'activité, tout en portant atteinte à la symbolique et au rôle historique de la profession dans la défense des droits et des libertés.

Le Secrétariat a également souligné que la profession d'avocat au Maroc s'est construite sur des traditions et des usages qui ne sauraient être ignorés par un texte législatif, et a alerté le législateur sur certaines dispositions contraires aux principes des Nations unies relatifs au rôle des avocats et aux conventions internationales en la matière.

Tout en affirmant leur engagement aux côtés des instances professionnelles, les avocats ittihadis ont appelé le gouvernement, et en particulier le ministère de la Justice, à renouer avec le dialogue et à faire preuve de sagesse. Ils ont rappelé que l'indépendance et la protection de la défense ne constituent pas des priviléges corporatistes, mais des garanties essentielles pour les citoyens, conditionnant l'accès effectif à la justice et le respect des exigences du procès équitable.

Dans cette dynamique, le Secrétariat a décidé de mettre en place une commission chargée d'élaborer des propositions d'amendements aux dispositions controversées du projet de loi, d'organiser une journée d'étude en coordination avec les Groupes parlementaires du parti de la Rose dans les deux Chambres, et de préparer la tenue du congrès national du secteur, dans le cadre de la dynamique organisationnelle que connaît l'USFP.

H.T

La DIDH lance la mise en œuvre des projets de partenariat avec les associations

La Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (DIDH) a annoncé, vendredi, le lancement de la mise en œuvre des projets de partenariat avec les associations de la société civile s'activant dans le domaine des droits humains au titre de l'appel d'offres de l'année 2025.

Ainsi, les projets de 17 associations œuvrant dans le domaine des droits de l'Homme ont été retenus dans le cadre de cet appel, couvrant l'ensemble des régions du Royaume.

Lors d'une rencontre organisée à cette

occasion, le délégué interministériel aux droits de l'Homme, Mohammed El Habib Belkouch, a souligné que la nouvelle stratégie de la DIDH vise à soutenir la présence de la société civile afin de faire entendre la voix du Maroc dans les forums internationaux, aussi bien sur les questions des droits de l'Homme dans le Royaume que sur les causes nationales portées sur la scène mondiale.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir les droits de l'Homme et consolider les acquis réalisés par le Royaume, en vue de

renforcer sa place à l'international, a précisé M. Belkouch, mettant en avant le rôle central de la société civile en tant qu'acteur clé en matière de promotion du système national des droits humains.

Pour sa part, le directeur de la planification et des relations avec la société civile au sein de la DIDH, Hamid Achak, a expliqué que les projets retenus s'articulent autour de plusieurs axes stratégiques, dont la consécration de la culture des droits humains, l'interaction avec le système international des droits de l'Homme et l'enrichisse-

ment du débat public.

Le processus de sélection a été mené par une commission mixte créée par décision du Délégué interministériel, comprenant des représentants de différents départements ministériels concernés, afin de garantir la transparence et l'efficacité dans le choix des projets soutenus par la DIDH, a expliqué M. Achak.

La Délégation accompagnera ces associations dans la mise en œuvre de leurs projets, qui portent sur l'organisation de rencontres, de séminaires de formation et d'activités de sensibilisation, a-t-il dit.

Réforme de la santé

L'échec politique d'un gouvernement grand fervent de la précipitation



Au moment où le Maroc est appelé à consolider les fondements de l'Etat social, la réforme du système de santé révèle, avec une acuité particulière, les limites politiques et structurelles de l'action gouvernementale actuelle. Entre promesses solennelles, annonces répétées et communication institutionnelle intensive, la réalité sanitaire demeure marquée par l'inefficacité, l'improvisation et l'absence de résultats tangibles pour les citoyens.

C'est d'ailleurs ce qui confère à la question adressée par le Groupe socialiste – Opposition ittihadie au ministre de la Santé et de la Protection sociale une connotation particulière. Elle ne constitue de ce fait ni un exercice routinier pour marquer la présence au sein du parlement, ni une manœuvre politico-politicienne. Elle s'inscrit au contraire dans une démarche de responsabilité politique visant à confronter le discours gouvernemental à l'épreuve des faits. A travers la mise en œuvre chaotique de la loi-cadre n° 06.22 et de la loi n° 09.22 relative à la fonction sanitaire territoriale, c'est la crédibilité même du projet gouvernemental en matière de santé publique qui est aujourd'hui sérieusement mise en cause.

Derrière une rhétorique officielle évoquant une réforme «humaine», «équitable» et «territorialisée», se profile une réalité bien différente: une gouvernance marquée par la réticence de ceux-mêmes qui l'ont initiée, une absence de vision stratégique claire et une incapacité manifeste à traduire les textes juridiques en améliorations concrètes dans la vie quotidienne des citoyens. La réforme promise devait être systémique; elle s'est transformée en une succession de décisions précipitées et mal coordonnées.

La santé, révélatrice de l'échec de l'Etat social proclamé

La réforme du système de santé ne peut être réduite à un chantier technocratique ou à une simple réorganisation administrative. Elle constitue un choix politique fondamental, engageant la responsabilité directe du gouvernement quant à la garantie du droit effectif à la santé, à la réduction des inégalités sociales et territoriales, et à la pro-

tection du service public face aux logiques de marchandisation.

Présentée comme un « pacte sociétal », la loi-cadre 06.22 ambitionnait de replacer le citoyen au cœur des politiques publiques sanitaires. La loi 09.22 devait, quant à elle, fournir l'ossature humaine et territoriale de cette transformation. Or, faute de moyens financiers suffisants, de concertation réelle avec les professionnels et de pilotage politique cohérent, ces textes sont restés largement théoriques.

Le constat est sans appel: aucune amélioration significative de l'accès aux soins, aucune réduction sensible des délais d'attente, aucune correction structurelle des inégalités territoriales. Le gouvernement a confondu réforme de fond et empilement de dispositifs administratifs, substituant la narration à l'action et la précipitation à la planification.

Des professionnels fragilisés, un service public affaibli

L'un des aspects les plus préoccupants de cette réforme mal engagée réside dans le traitement réservé aux professionnels de santé. Alors que le discours officiel prétend placer les ressources humaines au cœur du système, les actes gouvernementaux traduisent une logique inverse, faite de décisions unilatérales et d'instabilité permanente.

Des mesures administratives prises dans la précipitation ont affecté les situations professionnelles et financières de nombreux agents de santé, sans concertation préalable, sans transparence suffisante et parfois sans fondement juridique clair. Cette méthode verticale dans la mise en œuvre d'un chantier hautement stratégique, a installé un climat de défiance généralisé et accentué la démotivation d'un personnel déjà fortement sollicité dans le cadre des missions qui lui sont conférées.

Un gouvernement qui prétend réformer la santé tout en fragilisant la situation de celles et ceux qui en assurent le fonctionnement quotidien commet une erreur politique majeure. La fuite des compétences, la perte de sens et la dégradation du climat professionnel ne sont pas des dommages

collatéraux : ils sont la conséquence directe de choix politiques assumés.

L'Etat de droit malmené par l'improvisation gouvernementale

Au-delà de l'échec social, la réforme actuelle soulève un problème fondamental de légalité. Le non-respect du principe de non-rétroactivité des lois, l'absence de motivation claire de certaines décisions administratives et l'atteinte aux droits acquis des fonctionnaires constituent des dérives graves incompatibles avec les fondements de l'Etat de droit.

La gestion de la transition vers la fonction sanitaire territoriale illustre une dérive inquiétante : celle d'un exécutif qui sacrifice la sécurité juridique sur l'autel de la précipitation et de la propagande. Or, l'Etat social ne se construit ni dans l'urgence ni dans l'arbitraire, mais dans le respect strict des règles et des garanties constitutionnelles, en particulier lorsqu'il s'agit des droits des agents publics et de la continuité du service de santé.

Fonction sanitaire territoriale Un bilan alarmant dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, souvent présentée comme territoire pilote, le bilan de la fonction sanitaire territoriale illustre l'échec global de la réforme. Depuis son entrée en vigueur, notamment à partir d'octobre 2025, aucun indicateur sérieux ne permet d'affirmer une amélioration réelle de l'offre de soins.

Les hôpitaux publics demeurent saturés, les services d'urgence en tension permanente, les délais d'attente excessifs et le déficit en équipements et en lits hospitaliers structurel. A l'échelle nationale, le Maroc ne dispose que d'environ 0,7 lit hospitalier pour 1.000 habitants, tandis que la densité médicale plafonne à 0,8 médecin pour 1.000 habitants et celle des infirmiers entre 1 et 1,2 pour 1.000 habitants, des niveaux très éloignés des standards internationaux.

Sur le plan financier, les dépenses publiques de santé stagnent autour de 5 à 6% du PIB, pendant que les ménages continuent de supporter

plus de 50% des dépenses de santé de leur poche. Ce choix politique traduit une déresponsabilisation progressive de l'Etat et une marchandisation silencieuse de l'accès aux soins.

Gouverner la santé, c'est prévoir, pas improviser

La question posée par le Groupe socialiste – Opposition ittihadie vise à rétablir la vérité politique face à une réforme instrumentalisée par l'urgence et les effets d'annonce. Elle rappelle une évidence que le gouvernement refuse d'assumer: la santé ne se gouverne pas par la précipitation ; gouverner, c'est prévoir, pas improviser.

La fonction sanitaire territoriale et les unités sanitaires territoriales ne peuvent être de simples coquilles administratives. Sans vision stratégique, sans moyens humains et financiers à la hauteur et sans respect du capital humain, elles resteront incapables de répondre aux attentes légitimes des citoyens.

Le gouvernement porte aujourd'hui une responsabilité politique pleine et entière dans l'échec de ce chantier stratégique. Réformer la santé, ce n'est pas multiplier les textes ni changer les appellations; c'est opérer des choix clairs en faveur du service public, de l'équité territoriale et de la dignité humaine. Tant que ces priorités resteront absentes, la réforme de la santé demeurera un échec politique majeur, et l'Etat social un simple slogan vide de son contenu.

Par Mohamed Assouali

Membre du Secrétariat national du secteur de la santé – USFP
Secrétaire provincial de l'Union socialiste des forces populaires – Tétouan



Appel au renforcement de la prévention des risques liés aux immeubles menaçant ruine

Les participants à une journée d'étude organisée, jeudi à Casablanca, ont appelé à la nécessité de développer le cadre juridique et procédural régissant les immeubles menaçant ruine, et de renforcer l'approche préventive, de manière à garantir la protection des vies et des biens et à consolider la sécurité urbaine.

Dans les recommandations issues de cette rencontre, organisée par la préfecture d'arrondissements d'Aïn Sébaâ-Hay Mohammadi autour du thème "L'approche judiciaire et administrative de la problématique des immeubles menaçant ruine", les intervenants ont insisté sur la nécessité de revoir et de préciser les définitions liées aux degrés de dangerosité des constructions, et d'adopter une classification technique rigoureuse permettant de limiter les divergences d'interprétation lors de l'application des textes.

Ils ont également préconisé la révision de l'échelle des sanctions afin de les rendre plus proportionnées à la gravité des actes et à leur dangerosité pour la sécurité publique.

Les recommandations ont, en outre, souligné la nécessité de simplifier et d'accélérer les procédures administratives et judiciaires, en particulier dans les situations d'urgence liées aux immeubles présentant un danger imminent, tout en prévoyant explicitement la responsabilité des syndicats de copropriétaires dans le cadre de la propriété commune.

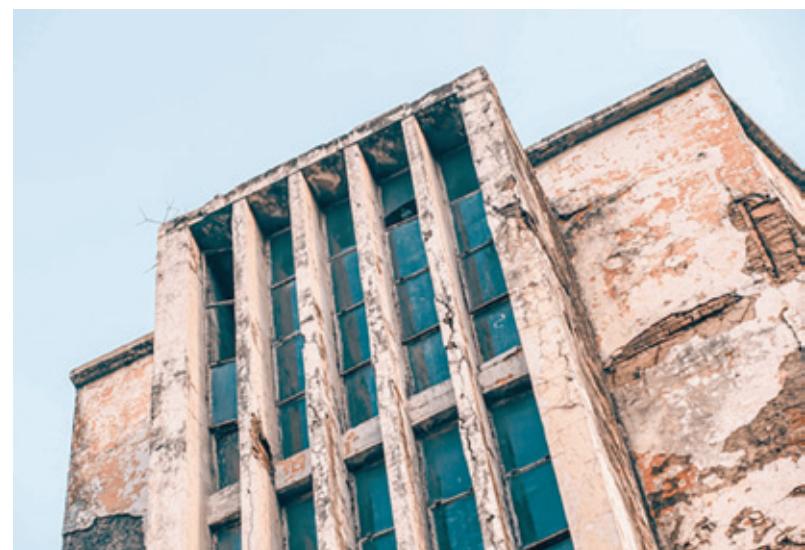
Il a également été question de définir les modalités de retour des locataires dans les immeubles après l'achèvement des travaux de restauration, de réparation ou de démolition, ainsi que de préciser l'autorité administrative compétente pour interve-

nir concernant les immeubles appartenant à l'Etat, aux collectivités territoriales ou aux établissements publics.

Les enseignements de la rencontre, qui visait à anticiper des solutions durables à même de garantir la sécurité des citoyens tout en préservant la mémoire architecturale et urbaine de Casablanca, ont également insisté sur l'importance de consacrer la valeur des décisions de classement et de mise en demeure en tant que présomptions légales de connaissance du danger, de renforcer le recours à l'action répressive en amont de la survenance des catastrophes, ainsi que d'œuvrer à l'unification de la jurisprudence à l'échelle des juridictions du Royaume, afin d'assurer la sécurité juridique.

Sur les plans technique, administratif et financier, les recommandations ont appelé à l'unification des modèles de décisions administratives émanant des présidents des collectivités territoriales, au renforcement du rôle de l'expertise technique indépendante et pluridisciplinaire, à l'harmonisation des critères des rapports techniques adoptés, ainsi qu'au renforcement des capacités des collectivités en ressources humaines qualifiées et en moyens logistiques et financiers nécessaires.

Les recommandations ont également souligné la mise en place de mécanismes de financement durables pour accompagner les opérations de restauration, de démolition et de relogement, notamment au profit des familles démunies, ainsi que le renforcement de la coordination entre les différents intervenants à travers la création de commissions régionales ou provinciales permanentes, capables d'intervenir de manière urgente dès la détection de situations à risque, afin d'assu-



rer la sévérité et l'efficacité de la prise de décision.

Par ailleurs, les intervenants ont appelé à privilégier des alternatives à la démolition, en particulier pour les immeubles à valeur historique ou sociale, en encourageant les opérations de restauration et de consolidation technique, avec la mobilisation des ressources financières nécessaires, tout en mettant en place des mécanismes nationaux de suivi et d'évaluation continue de l'application de la loi, et en proposant des ajustements péro-

diques répondant aux évolutions et aux exigences de la réalité.

Les recommandations de cette rencontre, qui a réuni des responsables judiciaires et administratifs, des experts, ainsi que des représentants de départements gouvernementaux et d'établissements publics, s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à instaurer un dispositif juridique et procédural plus efficace pour le traitement de la problématique des immeubles menaçant ruine, de nature à renforcer la sécurité urbaine, à consacrer le droit à un

logement décent et à préserver la sécurité des citoyens.

La journée d'étude a constitué une occasion de diagnostiquer les défis liés à la mise en œuvre des dispositions de la loi n° 94.12 relative aux immeubles menaçant ruine et à l'organisation des opérations de rénovation urbaine, au regard des contraintes concrètes rencontrées par les différents intervenants sur le terrain, ainsi qu'un espace de réflexion collective, d'échange d'expériences et de partage d'expertises.

L'histoire des drapeaux du Maroc mise en avant à Rabat



L'Institut Royal pour la recherche sur l'histoire du Maroc (IRRHM), relevant de l'Académie du Royaume du Maroc, a abrité, jeudi à Rabat, un colloque scientifique sur l'histoire des drapeaux du Maroc, animé par le chercheur en histoire du Maroc, Mohamed Nabil Mouline.

Cette rencontre a été l'occasion de proposer une lecture des contenus de l'ouvrage

"Drapeaux du Maroc : une histoire symbolique", dans lequel Mohamed Nabil Mouline retrace les parcours des drapeaux marocains à travers les âges, ainsi que leurs emblèmes chargés de sens.

Dans son exposé, le chercheur a souligné que la fonction du drapeau est passée, au fil de l'histoire du Maroc, d'un outil d'organisation militaire à un symbole de souveraineté politique et religieuse.

Il a relevé que la période précédant la naissance de la dynastie almoravide se caractérisait par une multiplicité d'entités politiques, conférant aux drapeaux une fonction militaire ou tribale, expliquant que l'avènement de la dynastie almoravide, puis almohade, a constitué un tournant décisif. La première ayant adopté le drapeau noir, avant que la seconde n'opère une rupture symbolique en adoptant le drapeau blanc comme symbole de souveraineté et emblème de la majesté du sultan lors des cortèges et des cérémonies officielles.

Les périodes mérinide et saadienne ont maintenu l'usage du drapeau blanc, avant de s'arrêter sur le XVII^e siècle, une période marquée par la diffusion de la couleur verte, associée aux zaouïas soufies. Par la suite, avec l'avènement de la dynastie alaouite, le drapeau rouge s'est imposé comme symbole du pouvoir, tandis que le vert a conservé sa signification religieuse, a poursuivi M. Mouline.

Le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle ont connu une transformation de la fonction du drapeau sous l'effet des évolutions internationales, un pentagramme vert ayant été ainsi ajouté au drapeau rouge, en 1915, a relevé le chercheur, précisant que le mouvement national et le Sultan Mohammed Ben Youssef se sont réappropriés ce symbole, le transformant en emblème de l'unité nationale et de la revendication de l'indépendance, avant qu'il ne s'impose comme drapeau officiel

du Maroc indépendant.

De son côté, le directeur de l'IRRHM Rahal Boubrik, a souligné, que cette manifestation s'inscrit dans le cadre des activités scientifiques de l'Institut visant à renouveler les approches de l'écriture de l'histoire du Maroc à travers des angles multiples, mettant l'accent sur les symboles, les concepts et les figures ayant contribué à la structuration de l'Etat et de l'identité.

M. Boubrik a précisé que la thématique des drapeaux s'inscrit pleinement dans cette démarche alliant profondeur historique et analyse symbolique, relevant que ce colloque offre une expérience de recherche remarquable, tant sur le fond que sur la forme, et ouvre de nouvelles perspectives pour comprendre l'histoire du Maroc à travers l'un de ses symboles politiques et identitaires majeurs.

Mohamed Nabil Mouline est un chercheur spécialisé en histoire et en sciences politiques. Il est titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université de la Sorbonne et d'un doctorat en sciences politiques de l'Institut d'études politiques de Paris. Il est chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en France.

Il est également l'auteur d'un grand nombre d'études et d'ouvrages, notamment "Le califat : histoire politique de l'islam" (Flammarion, 2016), "L'idée de constitution au Maroc: Documents et textes /1901-2011", ou encore "Drapeaux du Maroc : une histoire symbolique".



Des libérations d'opposants toujours attendues au Venezuela

Maduro reste combatif



Les Vénézuéliens attendaient toujours dimanche la poursuite des libérations de prisonniers politiques promises par le régime, tandis que le président déchu Nicolas Maduro reste combatif depuis sa célébre américaine.

Un collectif d'ONG de défense des droits humains a déploré le décès survenu la veille d'Edison José Torres Fernandez, un policier de 52 ans, détenu pour trahison à la patrie, peu de temps après le début de libérations d'opposants par les autorités sous la pression de Washington.

Agent dans l'Etat vénézuélien de Portuguesa, à environ 400 kilomètres à l'ouest de Caracas, le policier, qui comptait plus de vingt ans de service, avait été arrêté le 9 décembre dernier pour avoir "partagé des messages critiques à l'encontre du régime et du gouverneur de l'Etat", selon ce collectif, baptisé "Comité des familles pour la liberté des prisonniers politiques".

Le Venezuela a annoncé jeudi la libération d'un "nombre important" de prisonniers, y compris des étrangers. Mais à peine une vingtaine de personnes détenues pour des raisons politiques ont été libérées depuis, selon des proches et des défenseurs des droits humains.

Le gouvernement vénézuélien présente cette mesure comme un geste de "coexistence pacifique", les Etats-Unis y voyant une conséquence de leur intervention après le bombardement du pays pour capturer le président Nicolas Maduro le 3 janvier dernier.

"Des combattants"

Aux Etats-Unis, depuis le centre de détention de Brooklyn, New York, où il est incarcéré, M. Maduro, s'est montré confiant. "Nous allons bien. Nous sommes des combattants", a-t-il déclaré selon son fils, dans une vidéo publiée samedi par le PSUVA, le parti au pouvoir au Venezuela.

Accusé notamment de trafic de drogue, l'ancien dirigeant socialiste et son épouse Cilia Flores, qui ont plaidé non-coupable lors de leur présentation lundi dernier devant la justice américaine, avant une prochaine audience prévue le 17 mars.

Avec des pancartes proclamant "Nous voulons leur retour", un petit millier de sympathisants ont défilé samedi dans les rues de Caracas, scandant "Maduro et Cilia sont notre famille!"

"Ici, il y a un peuple qui se bat", dit dans le cortège Yusleidis Arroyo, 36 ans.

Les appels à manifester en soutien au président déchu sont quotidiens depuis l'opération militaire américaine. La mobilisation était moindre samedi, où aucune figure du PSUV n'était présente pour haranguer les foules. Peut-être aussi par lassitude de ces rassemblements quotidiens.

La manifestation coïncidait également avec l'anniversaire de l'investiture de M. Maduro pour un troisième mandat, à l'issue des élections de 2024 dénoncées par l'opposition comme frauduleuses.

Encore plus de 800 prisonniers politiques

La télévision publique a diffusé une visite de la présidente par intérim Delcy Rodriguez dans une foire agricole à Petare, un quartier emblématique de Caracas où s'est également tenue une petite manifestation en faveur du régime.

"Nous n'allons pas nous reposer une seule minute tant que nous n'aurons pas récupéré le président", a lancé Mme Rodriguez. "Nous allons le sauver, bien sûr que oui".

Dans la foulée de la chute surprise de l'ex-dirigeant, Mme Rodriguez, qui était vice-présidente, a été investie comme cheffe de l'Etat par intérim, et négocie sur plusieurs fronts avec Washington, qui souhaite notamment profiter des immenses réserves de pétrole vénézuéliennes.

Son gouvernement a décidé d'entamer "un processus exploratoire" en vue de rétablir les relations diplomatiques avec les Etats-Unis, rompus depuis 2019.

Après une visite de diplomates américains à Caracas vendredi, l'administration du président américain Donald Trump "reste en contact étroit avec les autorités intérimaires", a indiqué samedi un responsable du département d'Etat.

M. Trump a affirmé avoir "annulé" une nouvelle attaque américaine sur le Venezuela du fait de la "coopération" de Caracas, et Washington entend "dicter" toutes ses déci-

sions. Elle a rétorqué que son pays n'est ni "subordonné, ni soumis" à Washington.

Samedi, le département d'Etat américain a enjoint tous ses ressortissants à ne pas voyager au Venezuela et ceux qui s'y trouvent à "quitter le pays immédiatement", en raison d'une situation sécuritaire jugée "instable".

Il a évoqué la présence de "groupes de milices armées, connus sous le nom de collectifs, qui installent des barrages routiers et fouillent des véhicules à la recherche de preuves de citoyenneté américaine ou de soutien aux Etats-Unis".

L'alerte américaine "repose sur des récits inexistant visant à créer une perception de risque qui n'existe pas", a rétorqué Caracas dans un communiqué, ajoutant que "le Venezuela jouit d'un calme, d'une paix et d'une stabilité absolus".

"Le Venezuela a commencé, DE MANIERE SPECTACULAIRE, à libérer ses prisonniers politiques. Merci !", a commenté samedi M. Trump sur sa plateforme Truth Social.

Depuis, des dizaines de familles d'opposants ou militants vivent dans l'angoisse et l'espoir de retrouver leurs proches.

Certains campent jour et nuit devant des centres pénitentiaires comme celui de l'Héli-coïde, une prison redoutée et gérée par les services de renseignements, ou celui de Rodeo I, à l'est de Caracas. Là, des proches devaient allumer des bougies et prier en tenant des pancartes avec le nom des leurs emprisonnés, a constaté l'AFP.

Nouvelles manifestations en Iran

Une ONG met en garde contre un "massacre"

Des Iraniens ont de nouveau manifesté contre le pouvoir dans la nuit, une ONG s'inquiète dimanche dans le pays privé d'internet d'un "massacre" des forces de l'ordre pour mettre fin à une contestation inédite depuis trois ans.

Le mouvement, initialement déclenché à Téhéran le 28 décembre par des commerçants devant la cherté de la vie et la dépréciation de la monnaie, a gagné de nombreuses autres villes et pris de l'ampleur ces derniers jours.

Des ONG ont signalé des dizaines de morts depuis le début du mouvement, alors que la République islamique fait face à l'un de ses plus grands défis depuis sa proclamation en 1979.

Devant un Iran "aspirant à la liberté", le président américain Donald Trump a répété samedi que Washington se tenait "prêt à aider".

En cas de frappes américaines, l'Iran risquera de cibler des sites militaires et le transport maritime des Etats-Unis, avertit dimanche le président du Parlement.

Hôpitaux "débordés"

Sur le terrain, la mobilisation ne faiblit pas. Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux ont montré de grandes foules défilant dans la nuit de samedi à dimanche dans plusieurs villes iraniennes, notamment la capitale Téhéran et Machhad, dans l'est du pays.

Ces images sont probablement diffusées par des moyens satellitaires, alors que la coupure d'internet, depuis maintenant plus de 60 heures, rend quasi impossible toute communication avec le monde extérieur.

"Cette mesure de censure constitue une menace directe pour la sécurité et le bien-être des Iraniens", a souligné sur son compte X l'ONG de surveillance de la cybersécurité Netblocks.

Dans d'autres vidéos, qui n'ont pas pu

être authentifiées par l'AFP à ce stade, on voit des familles qui semblent identifier dans une morgue de Téhéran les corps de proches tués dans les manifestations.

L'organisation Human Rights Activists News Agency (HRANA), basée aux Etats-Unis, a déclaré avoir confirmé la mort de 116 personnes, dont 37 membres des forces de sécurité ou autres responsables, depuis le début du mouvement.

L'ONG Iran Human Rights (IHR), basée en Norvège, devait publier son bilan plus tard dimanche, après avoir fait état vendredi d'au moins 51 manifestants tués et de centaines de blessés.

Mais les militants ont averti que la coupure d'internet limitait fortement la circulation de l'information et que le nombre réel de victimes risquait d'être bien plus élevé.

Le Centre pour les droits de l'homme en Iran (CHRI), dont le siège est à New York, a dit avoir reçu des "témoignages directs et des rapports crédibles" sur la mort de centaines de manifestants ces derniers jours.

"Un massacre est en cours en Iran. Le monde doit agir maintenant pour empêcher de nouvelles pertes humaines", avertit l'organisation.

Elle ajoute que les hôpitaux sont "débordés", que les réserves de sang diminuent et que de nombreux manifestants ont été délibérément visés aux yeux par des tirs.

Lignes téléphoniques coupées

Dans des déclarations à la télévision d'Etat, le ministre de l'Intérieur Eskandar Momeni a affirmé que les actes de "vandalisme" étaient en baisse, mettant en garde "ceux qui mènent les manifestations vers la destruction, le chaos et des actes terroristes".

Dimanche, le chef de la police a annoncé "d'importantes arrestations contre les principaux éléments impliqués dans les émeutes, qui, si Dieu le veut, seront punis après la fin



des procédures légales".

A Téhéran, un journaliste de l'AFP décrit une quasi-paralysie de la vie quotidienne. Le prix de la viande a presque doublé depuis le début de la contestation et beaucoup de boutiques ont baissé le rideau.

Les écoles sont fermées et l'enseignement se fait désormais à distance mais sans internet, il est impossible de se connecter. De même, si de nombreux Iraniens se rendent encore au bureau, l'absence de réseau rend toute activité pratiquement impossible.

Samedi soir, les lignes de téléphonie mo-

bile ont également été coupées. Selon des habitants de Téhéran, lors de la dernière grande vague de manifestations en 2022-2023, elles continuaient de fonctionner et le niveau de perturbation de la vie quotidienne n'avait rien à voir avec la situation actuelle.

Très présent sur les réseaux sociaux, Reza Pahlavi, fils en exil du shah renversé en 1979, a appelé à de nouvelles actions plus tard dimanche.

"N'abandonnez pas les rues. Mon cœur est avec vous. Je sais que je serai bientôt à vos côtés", a-t-il lancé.

Les Etats-Unis annoncent avoir mené des frappes "à grande échelle" contre l'EI en Syrie



Les Etats-Unis ont affirmé samedi avoir mené des frappes "à grande échelle" contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI) en Syrie, dans le cadre de leur réponse à une attaque ayant tué trois Américains en décembre dans ce pays.

Dans un communiqué diffusé sur X, le commandement militaire américain pour le Moyen-Orient (Centcom) a expliqué avoir mené, "en collaboration avec des forces partenaires, des frappes à grande échelle contre plusieurs cibles de l'EI à travers la Syrie".

La Jordanie voisine a indiqué dimanche avoir participé à cette opération, "dans le but de neutraliser les capacités des groupes terroristes et de les empêcher de se réorganiser ou d'utiliser ces zones" pour lancer des attaques menaçant "la sécurité régionale",

selon un communiqué de l'armée.

Les Etats-Unis ont déjà ciblé le groupe jihadiste depuis l'attaque meurtrière, imputée par Washington à l'EI, qui avait tué deux militaires et un interprète américain le 13 décembre dans la région désertique de Palmyre.

Fin décembre, ils avaient annoncé avoir frappé des "bastions" du groupe jihadiste, avec déjà le soutien de la Jordanie. Au moins cinq membres de l'EI avaient alors été tués, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), une ONG qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie.

C'était la première fois qu'une telle attaque était rapportée en Syrie depuis la chute de Bachar al-Assad en décembre 2012.

Début janvier, le Royaume-Uni et la France avaient aussi mené conjointement des frappes

pour empêcher, selon Paris, "la résurgence de Daech".

Pendant la guerre civile, déclenchée en 2011 par des manifestations pro-démocratie, l'EI avait contrôlé de vastes territoires, dont la région de Palmyre, avant d'être défait par la coalition internationale en 2019.

Malgré sa défaite, ses combattants repliés dans le vaste désert syrien continuent épisodiquement de mener des attaques.

Avec le retour au pouvoir de Donald Trump, sceptique quant à la présence de soldats américains à l'étranger, s'est posée la question du maintien de cette présence militaire.

Le Pentagone avait annoncé en avril que les Etats-Unis réduiraient de moitié le nombre de soldats américains en Syrie, dont l'effectif total actuel n'est pas officiellement connu.

XL

Eh bien, soyez maudite, car je suis maudit ! et c'est vous dont la froide haleine a flétrit ma jeunesse dans sa fleur. Vous avez raison, et je vous entends fort bien, madame, vous avouez que j'ai besoin de vous, mais vous déclarez que vous n'avez pas besoin de moi. De quoi puis-je me plaindre ? Ne sais-je pas bien que cela est sans réplique ! Vous aimez mieux rester dans le calme où vous prétendez être que descendre à partager mes ardeurs, mes tourments, mes orages. Vous avez beaucoup de sagesse et de logique, en vérité, et, loin de discuter avec vous, je fais silence et vous admire.

Mais je puis vous haïr, Lélia ; c'est un droit que vous m'avez donné, et dont je prétends bien user. Vous m'avez fait assez de mal pour que je vous consacre une éternelle et profonde inimitié ; car, sans avoir eu aucun tort réel envers moi, vous avez trouvé le moyen de m'être funeste et de m'ôter le droit de m'en plaindre. Votre froideur vous a placée vis-à-vis de moi dans une position inattaquable, tandis que ma jeunesse et mon exaltation me livraient à vous sans défense. Vous n'avez pas daigné avoir pitié de moi, cela est simple ; pourquoi en serait-il autrement ? Quelle sympathie pouvait exister entre nous ? Par quels travaux, par quelles grandes actions, par quelle supériorité vous avais-je méritée ? Vous ne me deviez rien, et vous m'avez accordé cette facile compassion qui fait qu'on détourne la tête en passant auprès d'un homme saignant et blessé. N'était-ce pas déjà beaucoup ? N'était-ce pas du moins assez pour prouver votre sensibilité ?

Oh ! oui, vous êtes une bonne sœur, une tendre mère, Lélia ! Vous me jetez aux bras des courtisanes avec un désintéressement admirable ; vous brisez mon espérance, vous détruissez mon illusion avec une sévérité vraiment bien majestueuse ; vous m'annoncez qu'il n'est point de bonheur pur, point de chastes plaisirs sur la terre ; et pour me le prouver, vous me repoussez de votre sein, qui semblait m'accueillir et me promettre les joies du ciel, pour m'envoyer dormir sur un sein encore chaud des baisers de toute une ville. Dieu a été sage, Lélia, de ne point vous donner d'enfant ; mais il a été injuste envers moi en me donnant une mère telle que vous !

Je vous remercie, Lélia. Mais la leçon est assez forte, il ne m'en faut pas une de plus pour atteindre à la sagesse. Me voici éclairé, me voici déabusé de toutes choses ; me voici vieux et plein d'expérience. Au ciel sont toutes les joies, tous les amours. À la bonne heure. Mais, en attendant, acceptons la vie avec toutes ses nécessités, la jeunesse fébrile, le désir fougueux, le besoin brutal, le vice effronté, paisible, philosophique. Faisons deux parts de notre être : l'une pour la religion, pour l'amitié, pour la poésie, pour la sagesse ; l'autre pour la débauche et l'impureté. Sortons du temple, allons oublier Dieu sur le lit de Messaline. Parfumons nos fronts et vautrons-nous dans la fange ; aspirons dans le même jour à l'immaculation des anges, et résignons-nous à la grossièreté des animaux. Mais moi, Madame, je l'entends mieux que vous. Je vais plus loin : j'adopte toutes les conséquences de votre précepte. Incapable de partager ainsi ma vie entre le ciel et l'enfer, trop médiocre,



trop incomplet pour passer de la prière à l'orgie, de la lumière aux ténèbres, je renonce aux joies pures, aux extases divines ; je m'abandonne au caprice de mes sens, aux ardeurs de mon sang embrasé. Vivent la Zinzolina et celles qui lui ressemblent. Vivent les plaisirs faciles, les ivresses qu'il n'est besoin de conquérir ni par l'étude, ni par la méditation, ni par la prière ! Vraiment oui, ce serait folie que de mépriser les facultés de la matière. N'ai-je pas goûté dans les bras de votre sœur un bonheur aussi réel que si j'avais été dans les vôtres ? Ai-je connu mon erreur ? M'en suis-je seulement douté un instant ? Par le ciel, non ! Rien ne m'a retenu au bord de ma chute ; aucun secret pressentiment ne m'a averti du perfide échange que vous faîsiez en riant sous mes yeux aveuglés. Les grossières émanations d'une folle joie m'ont enivré autant que les suaves parfums de ma maîtresse. Dans ma brutale ardeur, je n'ai pas distingué Pulchérie de Lélia ! J'étais égaré, j'étais ivre ; j'ai cru presser contre ma poitrine le rêve de mes nuits ardentes, et, loin d'être glacé par le contact d'une femme inconnue, je me suis abreuvi d'amour ; j'ai bénii le ciel, j'ai accepté la plus méprisante substitution avec des transports, avec des sanglots ; j'ai possédé Lélia dans mon âme, et ma bouche a dévoré Pulchérie sans méfiance, sans dégoût, sans soupçon.

Bravo ! Madame, vous avez réussi, vous m'avez convaincu. Le plaisir des sens peut exister isolé de tous les plaisirs du cœur, de toutes les satisfactions de l'esprit. Pour vous, l'âme peut vivre sans l'aide des sens. C'est que vous êtes d'une nature éthérrée et sublime. Mais moi, je suis un vil fou quand je croyais aux promesses du ciel, quand je m'imaginais que l'homme était aussi bien organisé que les herbes des champs, que son existence pouvait se doubler, se compléter, se confondre avec une autre existence et s'absorber dans les étreintes d'un transport sacré ! Je le croyais ! Je savais que ces mystères

s'accomplissaient à la chaleur du soleil, sous l'œil de Dieu, dans le calice des fleurs, et je me disais :

— L'amour de l'homme pur pour la femme pure est aussi suave, aussi légitime, aussi ardent que ceux-là. Je ne me souvenais plus des lois, des usages et des mœurs qui dénaturent l'emploi des facultés humaines et détruisent l'ordre de l'univers. Insensible aux ambitions qui tourmentent les hommes, je me réfugiais dans l'amour, sans songer que la société avait aussi passé par là, et qu'il ne restait pas d'autre ressource aux âmes ardentes que de s'user et de s'éteindre par le mépris d'elles-mêmes au sein de joies factices et d'arides plaisirs.

Mais à qui la faute ? N'est-ce pas à Dieu avant tout ? Il ne m'était jamais arrivé d'accuser Dieu, et c'est vous, Lélia, qui m'avez appris à m'épouvanter de ses arrêts, à lui reprocher ses rigueurs. Voilà qu'aujourd'hui cette confiante superstition qui m'éblouissait se dissipé. Ce nuage d'or qui me cachait la Divinité s'évanouit. Descendu dans les profondeurs de moi-même, j'ai appris ma faiblesse, j'ai rougi de ma stupidité, j'ai pleuré de rage en voyant la puissance de la matière et l'impuissance de cette âme dont j'étais si fier, dont je croyais le règne si assuré. Voilà que je sais qui je suis, et que je demande à mon maître pourquoi il m'a fait ainsi, pourquoi cette intelligence avide, pourquoi cette imagination orgueilleuse et délicate sont à la merci des plus grossiers désirs ; pourquoi les sens peuvent imposer silence à la pensée, étouffer l'instinct du cœur, le discernement de l'esprit.

Ô honte ! honte et douleur ! Je croyais que les baisers de cette femme me trouveraient aussi froid que le marbre. Je croyais que mon cœur se soulèverait de dégoût en l'approchant ; et j'ai été heureux auprès d'elle, et mon âme s'est dilatée en possédant ce corps sans âme !

C'est moi qui suis méprisable, et c'est Dieu que je hais, et vous aussi, vous le phare et l'étoile qui m'avez fait connaître l'horreur de ces abîmes, non pour m'en préserver, mais pour m'y précipiter ; vous, Lélia, qui pouviez me fermer les yeux, m'épargner ces hideuses vérités, me donner un plaisir dont je n'aurais pas rougi, un bonheur que je n'aurais pas maudit et détesté ! Oui, je vous hais comme mon ennemi, comme mon fléau, comme l'instrument de ma perte ! Vous pouviez au moins prolonger mon erreur et m'arrêter encore quelques jours aux portes de l'éternelle douleur, et vous ne l'avez pas voulu ! Et vous m'avez poussé dans le vice sans daigner m'avertir, sans écrire à l'entrée :

— Laissez l'espérance aux portes de cet enfer, vous qui voulez franchir le seuil, en affronter les terreurs !

J'ai tout vu, tout bravé. Je suis aussi savant, aussi sage, aussi malheureux que vous. Je n'ai plus besoin de guide. Je sais de quels biens je puis faire usage, à quelles ambitions il me faut renoncer : je sais quelles ressources peuvent repousser l'ennui qui dévore la vie. J'en userai, puisqu'il le faut. Adieu donc ! Tu m'as bien instruit, bien éclairé, je te dois la science : maudite sois-tu, Lélia !

(A suivre)

Portrait



Daniel Kasatkin *Pivot de l'échange avec le chercheur français Vinatier*

Il était venu à Paris pour célébrer ses fiançailles: le basketteur professionnel russe Daniil Kasatkin, arrêté en juin en France, est devenu une des clés de la libération du chercheur français Laurent Vinatier, détenu en Russie.

Le sportif de 26 ans avait été interpellé cet été à son arrivée à l'aéroport parisien Charles-de-Gaulle, à la demande de la justice américaine qui le soupçonne d'avoir fait partie d'un réseau de hackers. Des accusations qu'il conteste fermement.

La justice française avait donné fin octobre un avis favorable à son extradition vers les États-Unis.

Mais finalement, le Premier ministre français Sébastien Lecornu n'a pas signé de décret d'extradition, a expliqué jeudi à l'AFP Me Frédéric Bélot, avocat du basketteur et également avocat des parents de Laurent Vinatier.

"Daniil Kasatkin a été libéré de la prison de Fresnes (région parisienne) cette

nuit et a pu rejoindre la Russie. Il est chez ses parents", a ajouté le conseil, qui s'est dit "très content que son innocence ait été reconnue et que ses arguments l'aient emporté".

Cheveux ras, doudoune noire, le basketteur russe est apparu dans une vidéo diffusée par le FSB (service de sécurité russe) jeudi: on le voit sortir d'un avion avec deux sacs en plastique avant de monter dans un van, sur le tarmac d'un aéroport. Laurent Vinatier est ensuite monté dans le même petit appareil.

Alors qu'il se rendait en France avec sa fiancée qu'il venait de demander en mariage, le basketteur a été arrêté le 21 juin, puis placé sous écrou extraditionnel le 23 juin.

La justice américaine le soupçonne d'avoir fait partie d'un réseau de pirates informatiques ayant, via un rançongiciel, attaqué plus de 900 entreprises, associations et entités gouvernementales entre 2020 et 2022.

"Nul en informatique"

Le sportif, qui a un temps suivi des études aux États-Unis, fait l'objet d'un mandat d'arrêt américain pour "complot en vue de commettre une fraude électronique" et "une fraude informatique", ce qui lui fait encourrir un total de 25 ans de prison.

Le basketteur, qui jouait jusqu'à récemment avec

“ ”

Le sportif de 26 ans avait été interpellé cet été à son arrivée à l'aéroport parisien Charles-de-Gaulle, à la demande de la justice américaine qui le soupçonne d'avoir fait partie d'un réseau de hackers

l'équipe de Moscou MBA-MA, est accusé d'avoir négocié le paiement des rançons.

"Je n'ai aucun lien" avec cette affaire, avait-il affirmé lors d'une audience le 8 octobre, à laquelle l'AFP avait assisté.

Cheveux blonds, peau diaphane, Daniil Kasatkin, habillé d'un sweat et T-shirt noirs, avait semblé amaigri et fatigué par rapport à une précédente audience le 9 juillet. Lors de celle-ci, sa fiancée, en larmes, avait pu l'étreindre quelques minutes.

"Cela n'a pas de sens qu'un sportif qui n'a aucune connaissance en informatique puisse être soupçonné d'avoir commis de telles choses", avait déclaré à l'AFP le consul de Russie en France Alexey Popov le 1er octobre, en expliquant que le basketteur avait acheté "un ordinateur d'occasion" quand il était aux États-Unis.

Son avocat avait expliqué lors de différentes audiences qu'"aucun élément

de preuve" n'était apporté par la justice américaine, soulignant que l'adresse IP incriminée était en fait "un VPN auquel tout le monde peut se connecter".

"Il est nul en informatique et n'est même pas capable d'installer une application. Il n'a rien touché dans l'ordinateur: celui-ci a soit été piraté, soit le pirate le lui a vendu pour agir sous le couvert d'une autre personne", avait-il affirmé.

Me Bélot avait plaidé en vain à plusieurs reprises sa remise en liberté, évoquant notamment l'impact de la détention sur sa condition physique, et notamment sur sa masse musculaire, qui risquait de "comporter gravement la suite de sa carrière".

Le sportif n'a "pas d'accès à une salle ou à un terrain de sport", avait-il déploré.

Jeudi, Me Bélot s'est félicité auprès de l'AFP de la libération et de l'échange des deux hommes, "tous deux innocents".

Economie

Le salon "GITEX Africa" au Maroc

Une plateforme stratégique pour l'accès aux marchés technologiques en Afrique et dans le monde

Le salon "GITEX Africa", dont la quatrième édition est prévue en avril prochain à Marrakech, offre une "plateforme stratégique pour le développement des partenariats et l'accès aux marchés africains et internationaux", a indiqué le Centre tunisien de promotion des exportations (CEPEX).

Le CEPEX a, à cette occasion, invité les entreprises tunisiennes opérant dans les domaines des technologies et de l'innovation numérique à prendre part à cet événement continental pour valoriser leurs produits, solutions et services technologiques, promouvoir leur savoir-faire et leurs capacités d'innovation, nouer des relations d'affaires avec des opérateurs économiques, investisseurs et donneurs d'ordre internationaux, et bénéficier d'une visibilité internationale, rapporte la MAP.

Dans un communiqué publié sur son site officiel annonçant l'ouverture des inscriptions pour la participation à GITEX Africa 2026, le CEPEX relève que ce salon constitue aujourd'hui le plus grand espace technologique du continent africain et un rendez-vous international de premier plan dédié aux technologies de l'information, à l'innovation digitale et aux solutions technologiques à forte valeur ajoutée.

Ce salon s'impose comme un "événement de référence" pour les secteurs liés notamment aux technologies de l'information, à l'intelligence artificielle, à la Fintech, à la cybersécurité, au cloud, aux Smart Cities, à la Govtech, à l'Edtech, ou encore à la Healthtech et aux solutions digitales innovantes, ajoute la même source.

La troisième édition de "GITEX Africa", tenue du 14 au 16 avril 2025 à Marrakech, a attiré, selon les chiffres du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, plus de 52.000 visiteurs venus du monde entier. Le nombre d'exposants a dépassé les 1.450, représentant 138 pays, dont 740 startups.

Trafic aérien

36,3 millions de passagers dans les aéroports du Royaume en 2025



Les aéroports du Maroc ont enregistré, en 2025, un trafic de 36,3 millions de passagers, en progression de 11% par rapport à une année auparavant, selon l'Office national des aéroports (ONDA).

Ces performances, qui traduisent l'impact concret de la stratégie "Aéroport 2030" et le travail engagé par l'ONDA pour accompagner la montée en puissance du Maroc comme hub aérien régional et destination internationale majeure, confirment une dynamique de croissance robuste, tirée par les grands hubs et relayée par une progression soutenue des aéroports régionaux, indique l'Office dans un communiqué.

Cette croissance soutenue en 2025 a été boostée par le succès rencontré par la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025 et le flux d'arrivées de fans du monde entier que cela a engendré.

Cette évolution positive reflète également la pertinence des choix stratégiques engagés dans le cadre de la stratégie "Aéroport 2030", basée sur l'anticipation de la demande, l'adaptation des infrastructures, l'amélioration continue de l'expérience passager et le renforcement de la connectivité aérienne du Royaume, rapporte la MAP.

Plusieurs seuils symboliques ont été franchis en 2025, illustrant le changement d'échelle du réseau aéroportuaire national. L'aéroport de Casablanca dépasse les 11 millions de passagers dès le mois de décembre, consolidant son rôle de hub national et continental. Des résultats soutenus par le plan de développement de la

Royal Air Maroc.

L'aéroport de Marrakech atteint, pour la première fois, le cap des 10 millions de passagers annuels, confirmant son positionnement comme plateforme touristique de premier plan.

L'aéroport de Rabat-Salé enregistre une croissance exceptionnelle de 26%, franchissant le seuil des 2 millions de passagers, révélant un fort potentiel de captation du trafic et d'attractivité institutionnelle et économique. La croissance du trafic demeure largement portée par les cinq principaux aéroports du Royaume, qui concentrent près de 90% du volume national. Casablanca représente à lui seul 32% du trafic, Marrakech 28%, Agadir 10%, tandis que Tanger

et Rabat affichent des progressions particulièrement soutenues, respectivement de 17% et 26% par rapport à 2024.

Le secteur touristique et les arrivées internationales contribuent grandement à ces résultats. Parallèlement, la dynamique observée dans les aéroports régionaux témoigne d'un rééquilibrage progressif du trafic et d'une meilleure intégration territoriale du réseau aéroportuaire.

Des plateformes comme Essaouira, Béni Mellal, Errachidia ou Laâyoune enregistrent des taux de croissance significatifs, traduisant l'effet levier des investissements, de l'ouverture de nouvelles lignes et du développement touristique régional.

Ces résultats confirment l'efficacité du travail mené par l'ONDA et ses équipes, en étroite coordination avec l'ensemble des partenaires du secteur (ministère de l'Intérieur, Direction Générale de la Sécurité Nationale, Gendarmerie Royale, Administration des Douanes et Impôts Indirects et le ministère du Transport et de la Logistique).

Ils illustrent une vision structurée et alignée sur les ambitions nationales à l'horizon 2030, visant à renforcer la compétitivité du Maroc, soutenir le développement économique des territoires et accompagner durablement la croissance du trafic aérien. Avec cette performance 2025, le réseau aéroportuaire marocain consolide ses fondamentaux et s'inscrit dans une trajectoire de croissance maîtrisée, au service de l'attractivité, de la connectivité et du rayonnement du Royaume.

Une croissance portée par le succès de la CAN 2025 et l'afflux de supporters internationaux

Maroc/France: Les opportunités d'investissement à Souss-Massa au centre d'une rencontre à Agadir

Le président du Conseil de la région Souss Massa, Karim Achengli, a tenu, vendredi, une rencontre avec une délégation du Consulat de France à Agadir consacrée à l'examen des perspectives d'investissement au niveau de la région.

Tenue en présence de représentants de plusieurs institutions régionales, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mécanismes de la coopération décentralisée et du renforcement de l'ouverture sur les expériences internationales, indique un communiqué du Conseil régional de Souss-Massa.

Cette réunion a constitué une occasion de mettre en avant

les différents atouts économiques dont regorge la région Souss-Massa, ainsi que les opportunités d'investissement incitatives qu'elle offre, tout en permettant un échange de points de vue sur les moyens de renforcer les mécanismes d'investissement, de manière à contribuer à la réalisation d'un développement commun et durable, ajoute la même source.

A cette occasion, la délégation du Consulat général de France a exprimé son appréciation pour les potentialités économiques et les infrastructures développées dont dispose la région, saluant la dynamique positive et les transformations qualitatives que connaît la ville d'Agadir, et affirmant sa dis-

position à organiser des rencontres économiques bilatérales réunissant les acteurs économiques français et leurs homologues de la région Souss-Massa, rapporte la MAP.

On pris part à cette rencontre, aux côtés de la délégation française conduite par la conseillère générale de France à Agadir, Béatrice Lederlé, le président de la Chambre de commerce, d'industrie et de services du Souss Massa, le président de la Chambre d'agriculture, le président du Conseil régional du tourisme, ainsi que des représentants du Centre régional d'investissement, et de la Confédération générale des entreprises du Maroc – Souss Massa.

Port de Laâyoune

Bon déroulement de la saison d'hiver de la pêche au poulpe

La saison d'hiver de la pêche au poulpe se déroule dans de bonnes conditions au niveau du port de Laâyoune, enregistrant des quantités importantes de débarquements de ces céphalopodes.

Cette saison, qui se déroule du 1er janvier jusqu'au 31 mars, a été reprise dans des conditions optimales, après un repos biologique automnal de trois mois et demi, et conformément à l'avis rendu par l'Institut national de recherche halieutique (INRH).

Dans une déclaration à la MAP, le délégué régional de l'Office national des pêches (ONP), Mourad Zoubi, a souligné que les indicateurs sont positifs concernant les quantités débarquées de poules dans le port de Laâyoune, qui a accueilli en début de cette campagne hivernale plus de 121 chalutiers et 54 canots de pêche artisanale.

Les quantités débarquées depuis la reprise de la pêche au poulpe jusqu'à aujourd'hui au niveau de cette plateforme portuaire sont estimées à 200 tonnes (T), d'une valeur de plus de 17 millions de dirhams (MDH), a précisé M. Zoubi.

Il a, dans ce sens, fait savoir que le quota réservé au poulpe à la pêcherie située

au nord de Sidi L'Ghazi est estimé à 1.000 T, tandis que 3.623 T ont été allouées au sud de Sidi L'Ghazi, réparties sur les ports de Laâyoune, Tarfaya et Tan-Tan.

La halle aux poissons au port de Laâyoune s'est engagée dans un processus de digitalisation des ventes, ce qui a impacté de manière positive la commercialisation des produits, renforcé la transparence des transactions et assuré le suivi du processus de vente, a-t-il expliqué, ajoutant que le prix moyen du kg de poulpe dans les halles aux poissons varie entre 80 et 118 DH.

Pour sa part, le délégué des pêches maritimes de Laâyoune, Mohammed Nafia, a souligné que le Secrétariat d'Etat chargé de la Pêche maritime a instauré des périodes de repos biologique du poulpe et fixé des quotas de capture adaptés à l'état des stocks, en s'appuyant sur les évaluations scientifiques de l'INRH.

Ces mesures ont permis une meilleure reconstitution des ressources et une amélioration notable des volumes et de la qualité des débarquements, aussi bien pour le poulpe que pour les espèces démersales ciblées par les chalutiers côtiers, s'est félicité M. Nafia.



De même, le responsable a mis l'accent sur le renforcement des mécanismes de contrôle, de surveillance et de traçabilité ayant contribué à une gouvernance plus efficace du secteur.

Ces efforts se traduisent par une offre plus diversifiée, régulière et compétitive des produits halieutiques, incluant notamment le poulpe et le calmar, répondant aussi bien aux besoins du marché national qu'aux exi-

gences des marchés internationaux, tout en assurant la pérennité des ressources et des emplois liés à la pêche maritime.

Pour leur part, les professionnels du secteur ont mis en exergue l'aménagement et la bonne gestion de la halle aux poissons de Laâyoune qui accueille un volume très important de ce produit halieutique, faisant observer que cette campagne joue un rôle central dans l'économie locale.

Selon Ouest France

Le tourisme au Maroc promis à un avenir radieux

En frôlant la barre symbolique de 20 millions de visiteurs en 2025, le tourisme au Maroc est promis à un avenir des plus radieux, écrit jeudi le quotidien "Ouest France" dans un article publié sur son site web.

Dans une lecture du bilan 2025 du secteur, le média français évoque une «année de tous les records» pour le tourisme marocain, en référence aux derniers chiffres officiels faisant état de 19,8 millions de visiteurs venus pour une large majorité du continent européen, soit 14% de fréquentation en plus sur un an et même +19% si l'on regarde du côté des recettes (11 milliards d'euros).

«Une barre symbolique donc de 20 millions presque atteinte pour une destination qui plus que jamais s'affiche désormais comme la toute première du continent africain», relève l'article.

Il retient que le Royaume vient de vivre «une année exceptionnelle» portée par «un engouement qui ne se dément pas au fil du temps, un excellent rapport qualité/prix toujours d'actualité et la possibilité de séjours multiples et variés qui fait que tous les types de voyageurs y trouvent généralement leur compte», rapporte la MAP.

«Entre une nature et des paysages des plus divers, une richesse culturelle incroyable comme à Marrakech, Fès ou encore Essaouira, des plaisirs balnéaires en bordure d'Océan et de Méditerranée et même pour ceux qui le souhaitent un soupçon d'aventure à découvrir dans ses immensités désertiques, il y a en effet pour tout le monde», souligne le journal.

D'après le chroniqueur, si on ajoute à cela «quelques événements porteurs» comme la CAN, l'intérêt de compagnies aériennes, comme Rya-

nair, pour le ciel marocain, et surtout tous ces projets touristiques en cours ou à venir, «on comprend mieux alors pourquoi le tourisme marocain reste en aussi bonne forme comme l'aura montré encore une fois cette cuvée 2025».

Cette performance est aussi confortée par «une spécificité propre» au Maroc en matière de tourisme, selon l'analyste, précisant qu'«au lieu de se reposer sur un certain succès acquis, les autorités marocaines ont toujours souhaité jouer la carte de l'investissement, à la fois privé et public, pour continuer à développer ce secteur».

«Ce n'est donc pas pour rien qu'après les plans «Vision 2010» puis «Vision 2020», on est entré désormais dans «Vision 2030». Avec à chaque fois une priorité nationale et des objectifs clairs et précis pour accroître les capacités d'hébergements et de transports, y compris dans l'aé-

rien, améliorer les infrastructures existantes, sinon même rénover certains sites et valoriser l'existing, renforcer la qualité des services, voire créer de nouvelles zones dédiées au tourisme, qu'il soit balnéaire aussi bien que culturel, rural ou de plein air», décrypte-t-il.

Un effort qui reflète, à ses yeux, «une réelle dynamique et une communication bien pensée dans un pays dont la stabilité sur le plan politique et une approche pragmatique, notamment à la venue de millions de visiteurs étrangers à la culture parfois bien différente, ont su motiver sinon décider les investisseurs».

«Tout ce qu'il faut pour que le Maroc continue sur sa lancée et atteigne son objectif de 30 millions de visiteurs en 2030 qui sera par la même occasion l'année où le pays coaccueillera la Coupe du monde de foot», conclut Ouest France.

Culture & Art

Id Yennayer 2976

Agadir célèbre la culture amazighe

La ville d'Agadir se mobilise pour célébrer Id Yennayer 2976, le Nouvel An amazigh, avec une programmation culturelle et artistique d'envergure du 11 au 15 janvier.

La célébration de cette année revêt une portée particulière, en raison de la concurrence avec l'accueil des visiteurs et supporters de la Coupe d'Afrique des nations, offrant ainsi une vitrine privilégiée pour faire rayonner l'identité amazighe et la diversité culturelle marocaine.

Dans ce cadre, la commune d'Agadir, en partenariat avec la wilaya de Souss-Massa, le Conseil de la région Souss-Massa, le Conseil régional du tourisme et l'Association du Festival Timitar, a conçu un programme électique et accessible, déployé dans plusieurs espaces urbains, culturels et touristiques de la ville.

Il s'agit notamment du Cinéma Sahara à Talborjt, Agadir Oufella, la Corniche, la Place Al Amal, le Jardin Ibn Zaydoun, Taddart Anza, ainsi que les quartiers de Tikiouine et Ben-serga.

Dans une déclaration à la MAP, la vice-présidente du Conseil communal d'Agadir, chargée de la culture, Zahra Manchoudi, a indiqué que la programmation des festivités s'ouvrira par une rencontre de réflexion autour des pratiques



agricoles traditionnelles, avant de laisser place à une série de soirées musicales et artistiques mettant à l'honneur les expressions contemporaines et patrimoniales de la culture amazighe.

En parallèle, le Jardin Ibn Zaydoun accueillera tout au long de la période festive des animations destinées aux familles, des expositions de produits artisanaux et du terroir, ainsi que des espaces de découv-

verte de la gastronomie amazighe, a-t-elle précisé.

En résonance avec l'ambiance populaire et festive générée par la Coupe d'Afrique des nations, des animations spécifiques seront également proposées au sein des espaces dédiés aux supporters, renforçant la dimension conviviale et inclusive de cette célébration, a ajouté Mme Manchoudi.

Le point d'orgue de ces festivités sera marqué par une soi-

rée artistique et visuelle sur la Corniche de la ville, le 13 janvier, mêlant créations lumineuses, performances visuelles et chorégraphies aériennes de drones, offrant au public un moment symbolique et fédérateur.

Les habitants et les visiteurs d'Agadir sont invités aussi à s'approprier pleinement cette célébration en arborant, dans la nuit du 13 au 14 janvier, les tenues et parures amazighes,

contribuant ainsi à faire de cet événement un temps fort de partage, d'authenticité et de transmission culturelle.

Ville emblématique de la culture amazighe, Agadir inscrit depuis plusieurs années cette célébration au cœur de son agenda culturel, en valorisant les expressions vivantes du patrimoine amazigh et en affirmant son rôle de carrefour culturel ouvert sur son environnement national et africain.

Tanger à l'heure du Festival "Bachikh"

La 12e édition du Festival "Bachikh" de la culture amazighe se tiendra, les 12 et 13 janvier à Tanger, sous le thème "De Sanhaja rif au Sahara: un Maroc unique aux multiples affluents".

Organisée à l'initiative de l'Association "Amazighs de Sanhaja rif", avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, cette édition coïncide avec la célébration du Nouvel An amazigh 2976.

Le festival s'inscrit également dans le cadre de la consécration de la décision Royale d'instituer le Nouvel An amazigh jour férié national, indique un communiqué des organisateurs.

Le programme comprend des expositions de produits traditionnels amazighs, des prestations de l'art du Haït de la région de Sanhaja de Srar, des spectacles d'Ahwach, ainsi qu'une exposition collective d'arts plastiques réunissant les artistes Houda Khamlichi, Hicham El Moutaghi, Zakaria Bounkab, Mohammed El Khatmaoui, Hsino Ihadouten et Hicham El Mansour.

Il prévoit également une exposition de livres en amazigh, la présentation et des séances de dédicace de plusieurs ouvrages en lien avec l'amazighité, en plus de la célébration de la fête du Hagouz, traditionnellement marquée de manière populaire à l'occasion du Nouvel An agricole dans la région. Par ailleurs, à l'occasion du cinquantième

anniversaire de la Marche Verte, le programme prévoit l'organisation d'un colloque autour de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara marocain, avec la participation d'universitaires, de responsables politiques et médiatiques, ainsi que d'acteurs de la société civile.

Selon la note conceptuelle du colloque, cette anniversaire de la Marche Verte, le programme prévoit l'organisation d'un colloque autour de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara marocain, avec la participation d'universitaires, de responsables politiques et médiatiques, ainsi que d'acteurs de la société civile.

Selon la note conceptuelle du colloque, cette anniversaire de la Marche Verte, le programme prévoit l'organisation d'un colloque autour de la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara marocain, avec la participation d'universitaires, de responsables politiques et médiatiques, ainsi que d'acteurs de la société civile.

Le programme souligne que "la nouvelle résolution, tant par sa forme que par sa portée et ses implications, constitue un tournant dans la gestion de cette question par les Nations unies et annonce une accélération attendue du processus de règlement définitif, fondé sur l'autonomie sous souveraineté marocaine, ce qui constitue un acquis diplomatique majeur pour le Royaume".

Le programme comprend des expositions de produits traditionnels amazighs, des prestations de l'art du Haït de la région de Sanhaja de Srar, des spectacles d'Ahwach, ainsi qu'une exposition collective d'arts plastiques réunissant les artistes Houda Khamlichi, Hicham El Moutaghi, Zakaria Bounkab, Mohammed El Khatmaoui, Hsino Ihadouten et Hicham El Mansour.

Il prévoit également une exposition de livres en amazigh, la présentation et des séances de dédicace de plusieurs ouvrages en lien avec l'amazighité, en plus de la célébration de la fête du Hagouz, traditionnellement marquée de manière populaire à l'occasion du Nouvel An agricole dans la région. Par ailleurs, à l'occasion du cinquantième

Soirée artistique à Meknès en célébration du Nouvel An amazigh

Les arts d'Ahidouss, de Rouaiss et d'Ahouach ont été à l'honneur, vendredi au centre culturel Mohamed El Manouri de Meknès, à l'occasion d'une soirée célébrant le Nouvel An amazigh 2976.

Des spectacles hauts en couleur ont été donnés par des groupes folkloriques, représentants de ce patrimoine culturel et civilisationnel du Royaume, lesquels ont présenté des tableaux traditionnels exceptionnels, au grand bonheur d'un public hétéroclite, composé de jeunes et moins jeunes et de femmes et hommes de Meknès et sa région.

Parmi ces troupes, "Imazighen Amdoudan", conduite par le maestro Hamid Ahajji, qui a signé une prestation colorée avec un spectacle combinant chants et sonorités de montagne, cet art étant l'une des expressions de la culture amazighe, notamment celle du Moyen Atlas.

Se sont produits également lors de cette soirée du Nouvel An amazigh, le groupe de Rouaiss mené par raiss Brahim Akhraz et celui d'Ahouach "Noujoum Maamoura", dirigé par le maestro Hassan Ait Aissa.

Les arts d'Ahwach et de Rouaiss, deux traditions vivantes représentant le Haut et l'Anti

Atlas, ont été ainsi à l'honneur lors de cette soirée, qui s'est déroulée en présence de diplomates européens. Dans une déclaration à la MAP, le président de l'association "Maroc Patrimoine", initiateur de la soirée, Hassan Bouakkadour, a souligné que son association veille à perpétuer cette tradition de la célébration du Nouvel An amazigh, à travers la promotion d'arts emblématiques du patrimoine marocain amazigh représentant en particulier le Moyen, le Haut et l'Anti Atlas.

La célébration d'Id Yennayer marque le début de la saison agricole chez les Amazighs et traduit un attachement à la terre, dans la mesure où l'événement a été depuis toujours lié à l'activité agricole. Elle revêt une forte portée symbolique traduisant l'enracinement et la diversité du tissu culturel marocain, ainsi que la volonté d'aller de l'avant dans la mise en œuvre effective du caractère officiel de l'amazigh.

Par ailleurs, la proclamation du Nouvel An amazigh jour férié national officiel a donné une forte impulsion au processus de mise en œuvre des mesures visant à renforcer l'action amazighe nationale, notamment dans sa dimension culturelle.

Atelier de formation pour les jeunes maâlems Gnaoua à Casablanca

L'association Yerma Gnaoua a organisé, jeudi à Casablanca, un atelier de formation pour les jeunes maâlems Gnaoua et ce, dans le cadre du programme "Tamaalmit" visant à préserver le patrimoine gnaoui et assurer la relève.

Ce programme est lancé dans une première étape durant la période du 2 au 9 janvier à Casablanca et Marrakech au profit de six jeunes maâlems Gnaoua. Le but est de les former dans la plus pure tradition de ce genre musical séculaire inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco depuis 2019.

Dans une déclaration à la MAP, le Maâlem Abdeslam Alikane, président de l'association Yerma Gnaoua, a noté que l'art gnaoui n'est pas seulement une musique mais bien plus, une mémoire vivante dont la transmission s'effectue selon des rituels mystiques qui définissent l'appartenance et le sens.

Pour, le Maâlem Alikane, également directeur artistique du Festival Ganoua et musiques des mondes, le programme "Tamaalmit" cherche à préserver l'âme et l'authenticité de la musique Gnaoua en veillant à la transmettre le plus fidèlement possible aux jeunes maâlems.

Et de souligner que la "Tamaalmit" n'est pas un programme occasionnel mais un processus de longue haleine destiné à préserver l'art gnaoui dans toute son entièreté et pureté, d'une génération à l'autre.



Pour sa part, Ayoub Bousta, un jeune maâlem casablancais bénéficiaire de ce programme, a indiqué que l'apprentissage de la musique Gnaoua ne se résume pas seulement aux rythmes et notes mais bien plus, en faisant montre de profond respect de l'héritage des grands maîtres de la musique Gnaoua.

D'où, pour lui, l'importance de ce programme qui permet aux jeunes artistes émergents de côtoyer les grands maâlems et de se perfectionner.

Outre les ateliers programmés et encadrés par les maâlems Abdeslam Alikane et Hassan Boussouf ainsi que le compositeur Abdellah El Miry, le programme "Tamaalmit" a été marqué dans la soirée par une célébration de l'art Gnaoua, sous la forme d'une "lila" dans la plus pure tradition.

L'association Yerma Gnaoua a vu le jour en 2009 avec l'objectif de veiller à la préservation et la promotion de l'art et de la culture Gnaoua.

L'exposition "L'Afrique, patrimoine du monde"

Une halte dédiée à la découverte de sites du patrimoine mondial africain

L'exposition "L'Afrique, patrimoine du monde voyage à travers les paysages, les civilisations et les songes", qui se tient à l'ancien Palais de justice de Rabat, est une halte dédiée à la découverte de

sites du patrimoine mondial africain. Cette exposition, initiée par la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat, en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, l'UNESCO et

Rabat Région Patrimoine Historique, se déploie comme un parcours culturel immersif mêlant photographies, panneaux d'interprétation trilingues (arabe, français et anglais) et dispositifs numériques interactifs.

Dans une déclaration à la MAP, Jonathan Yoambale Loola, bénévole à la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat, a indiqué que cette exposition est une invitation au voyage, organisée à l'occasion de la Coupe d'Afrique des nations 2025.

Le long parcours de cette exposition comprend quatre étapes où le public découvre d'importants sites archéologiques du continent, les vestiges de cités façonnées par d'anciennes civilisations, des sites sacrés et édifices religieux, ainsi que des paysages naturels, a-t-il expliqué.

Passant d'un espace à l'autre, le visiteur voyage des rivages atlantiques aux ports de l'océan In-

dien en passant par les rives méditerranéennes, les montagnes, les oasis et les plaines. Un monde de récits, de visages et de gestes, tissé à la fois par la main de l'Homme et par la force de la nature, se profile.

Permettant d'approcher l'Afrique et de la ressentir, cette exposition permet au visiteur de plonger dans les profondeurs de la mémoire du continent et d'en saisir la beauté et la vitalité, révélant le patrimoine comme une présence qui relie le passé à l'avenir.

"L'Afrique, patrimoine du monde : voyage à travers les paysages, les civilisations et les songes" met en lumière le continent en tant que l'un des berceaux essentiels de l'Humanité, où ses pierres, ses sites et ses routes anciennes témoignent de l'intensité des échanges qui se sont succédé au fil des siècles et de la richesse du patrimoine africain dans toute sa splendeur.



Bouillon de culture

Parution

Un nouvel ouvrage de l'historien Boubker Bouhadji, intitulé "Le protectorat espagnol au Maroc (1912-1956): fondements, institutions, politiques et mutations", vient de paraître aux Editions Bab Al Hikma.

Cet ouvrage, qui compte près de 700 pages réparties en sept chapitres, aborde les principales questions liées à la présence coloniale espagnole au Maroc durant la période du protectorat.

L'auteur analyse les spécificités ainsi que les fondements intellectuels et juridiques de ce colonialisme, les difficultés auxquelles elle a été confrontée, ainsi que les structures et organisations centrales et locales mises en place, en les comparant à celles du colonialisme français.

Il s'attache également à retracer les pratiques et politiques du colonialisme espagnol dans divers domaines, ainsi que les répercussions et transformations qu'elles ont engendrées sur plusieurs aspects de la vie des populations.

L'auteur met en exergue les complexités et les problématiques juridiques et politiques liées à l'adoption du concept de protectorat, ainsi que leur impact sur le processus d'indépendance du Maroc.

Pour traiter ces différentes questions, l'auteur a adopté une méthodologie historique intégrant les approches et paradigmes des sciences sociales, s'appuyant sur un corpus documentaire riche et diversifié.

L'ouvrage constitue ainsi une contribution scientifique de qualité à l'étude de la période coloniale et s'impose comme une référence récente sur le protectorat espagnol au Maroc.

Formation

L'Association Tamazgha pour l'animation culturelle et artistique a clôturé, récemment, son programme de formation en théâtre amazigh, organisé à la Maison de la culture Moulay El Hassan à Al Hoceima, par un atelier sur le jeu théâtral et les techniques vocales, animé par l'artiste Numidia Lahmadi.

Organisé en partenariat avec l'Institut Royal de la culture amazigh et en collaboration avec la Direction provinciale de la culture d'Al Hoceima, ce programme vise à ouvrir le débat sur les enjeux de la création théâtrale amazighe dans son contexte culturel et social, ainsi que sur le rôle des partenariats institutionnels dans le soutien à l'action culturelle.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

Mots fléchés

BLED		CARDIN-AUX	INDIVIDU	OXYDÉ	PETIT CUBE	TAG	LOUÉE	RÉTABLI
IMPARTIAL					BANDE			
VERSO			ROMAINS		MONTRÉ DU DOIGT		SYMBOLÉ DU CUIVRE	
CONTR-AIGNANT		PRÉPOSITION FRÉS	DÉCHIF.		MÉTAL VIEILLE			
							LETTRES DE NADOR	
DANS LE VENT			ORDUR-JER	LITHIUM MERCE-NAIRE		COULÉE DE LAVE	UTOPISTE BAGARRE	
LIE		HOMME DE TROUPE						
RÉCIPIENT	CARDIN-AUX		GLOBULES ROUGES					FIN DE CITATION
					ENSUITE CONIFÈRE FORME D'ÊTRE		RIVIÈRE	
ANNONCE UNE SUITE			CAPABLE LETTRES D'ANTAN				À L'ENVERS PANTOIS	
EXTRÉMITÉ	TRACAS MORCEAU DE ROCK						EN FUITE ROMAINS	ARTICLE
				EST TRAPUÎT EN ANGLAIS		NUE CHEZ LE POÈTE		
TRÈS SALE							PETIT CUBE	

Solution mots fléchés d'hier

ABRÉVITÉ	A	MALADE	PROBLEME DU BÉBÉ	N°	PLAISIR DU MARCHÉ	SÉDUCTION	N	ENVIRONNEMENT	T*	VILLE	ANOMALIE ÉCONOMIQUE
SAFE	H	À	B	Î	Τ	ACCÈS	ABORD				
FONCTION	F	U	T	I	L	COULEUR DE LAINE	AMBIANCE	EXPLOSION	RUE	E	ÉPISCOPAT ÉCONOMIQUE
ENRICHIR	R	T	O	N	Ā	ÉTÉ	ÉNERGIE	ÉMISSION			
VERANT	I	R	R	I	T	ANT	ÉVÉNEMENT	TRANSFORMER	ÉL	M	
TRAITÉ	A	U	E	E	TER	FIN	ÉMISSION	TRANSFORMER	TERM	E	
POUR	P	A	C	T	E	PRATICIEN	POLICE	ANNÉE	EUE	E	
CHANCE	U	T	E	U	S	PRATICIEN	POUR	ANNÉE	U		ÉMISSION
ROUGIT	B	I	G	R	E	LIASSION	CHANGER	PARIS	LET	T	
ÉCRITURE	A	O	O	C	D	NOUVELLE	CHANGER	PARIS	POIL	A	ARRÊTER TOUT AVANT
VEILLER	I	N	C	A	S	ÉDITION	JEANNE	PARIS	ICAR	R	
EMPLOI	A	N	C	R	I	COLLAGE	JEANNE	PARIS	LES	S	
PIGE	E	P	T	R	A	POINT COMMUN	JEANNE	PARIS	ANTICIPÉ		
MOUFLON						CENT MÉTRES					

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmouemein Warrach
Secrétariat
Asmaa Tibaa
Photographe
Ahmed Laaraki

Quotidien (6j/7)
Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la redaction:
0522 62.09.72

et publique
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Rkia Ait Dahman
Sham Zaïter
En ligne : www.libe.ma

44, Avenue des E.A.R.
3^e Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32

0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

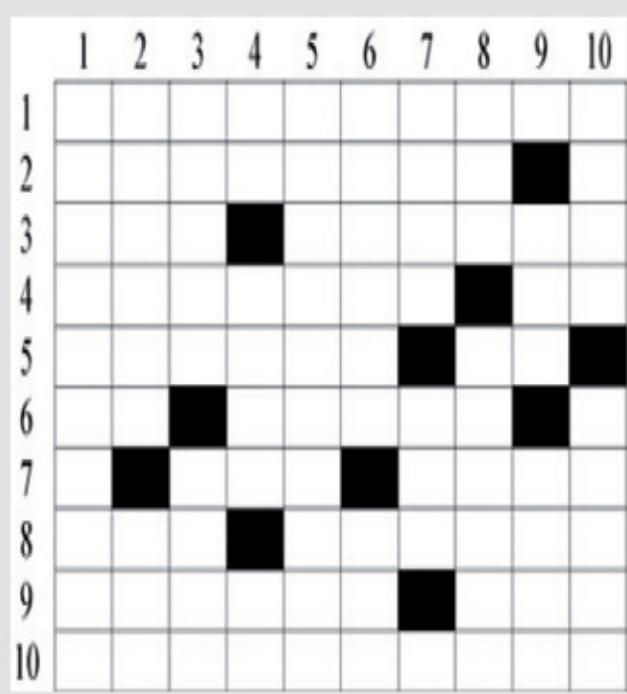
Imprimerie
Les Éditions Macédoises

2000 exemplaires imprimés

Dossier DE PRESSE 130/64
Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc



2017
www.ojd.ma

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

- 1- Nom de nom
- 2- Capitan
- 3- Dément – Plantes marines
- 4- Propriété de la matière – Ile de France
- 5- Evaluait – Sélénium
- 6- Pépin – Eau de France
- 7- Défini – Un des Grands
- 8- Prix Nobel italien – Font respirer
- 9- Attachent – Poisson
- 10- De 30 à 39

VERTICALEMENT

- 1- Tout-puissant
- 2- Ont un défaut de taille – Durillon
- 3- Déduites – Vante
- 4- Possessif – Poisson – Personnel
- 5- Rendant terne
- 6- Explosif – Grecque
- 7- Céréale – Réseau de Paris
- 8- Pas lereh – Calme
- 9- Epoque – Etat d'Asie
- 10- Crochet - Animaux

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	L	E	I	N	E	M	E	N	T
2	R	E	C	R	I	M	I	N	A	I
3	E	T	O	I	L	E	█	V	I	N
4	S	A	█	T	█	R	I	E	N	S
5	I	L	L	I	S	I	B	L	E	S
6	D	I	E	S	E	█	I	O	█	E
7	E	T	S	█	V	E	S	P	A	█
8	N	E	I	G	E	R	█	P	U	R
9	C	█	N	A	R	I	N	E	█	O
10	E	P	E	L	E	E	█	S	A	C

Grilles de sudoku**Facile**

		1			8	6		
2	5			6	7	1	9	
9	8	1	2					
4				6	7	5		
5							1	
1	7	2				6		
	5		1	6	9			
9	5	4	8		1	7		
7	4		3					

Moyen

6	7	9	4	1				
9	3		6					8
8	4	3						
5							6	
8								2
2							7	
				4	7	5		
4		5		2	9			
6	5	9	8	4	2	4		

Difficile

9	1			2				
1	7	5						
	3		8	7				
7			5	6				
	9	1		3	8			
6	4					7		
7	2		5					
	3	7		9				
5		1		3				

Expert

	5		1	4				
			2			7		
		1		2				
	9	7	3					
1	4	9	5	8	1	3	6	2
6	8	1	2	4	6	5	7	1
4	7	5	9	8	1	3	6	2
5	4	3	6	2	8	1	9	7
8	9	1	4	7	5	2	3	6

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier**Facile**

4	1	2	3	9	6	8	5	7
6	9	3	7	8	5	2	4	1
7	5	8	4	1	2	3	9	6
1	7	4	6	5	8	9	3	2
5	8	6	9	2	3	1	7	4
3	2	9	1	4	7	6	8	5
2	6	7	5	3	9	4	1	8
9	4	5	8	6	1	7	2	3
8	3	1	2	7	4	5	6	9

Moyen

3	1	9	8	6	2	7	4	5
6	5	4	7	1	3	9	2	8
2	8	7	5	9	4	6	1	3
1	6	2	3	5	7	4	8	9
9	3	8	2	4	6	5	7	1
4	7	5	9	8	1	3	6	2
5	4	3	6	2	8	1	9	7
8	9	1	4	7	5	2	3	6
7	2	6	1	3	9	8	5	4

Difficile

1	3	9	5	4	6	7	8	2
5	4	7	2	8	3	1	6	9
2	6	8	9	1	7	4	3	5
3	9	2	6	7	5	8	1	4
6	8	1	4	9	2	3	5	7
7	5	4	1	3	8	2	9	6
4	7	3	8	5	9	6	2	1
9	1	6	3	2	4	5	7	8
8	2	5	7	6	1	9	4	3

Expert

4	2	9	3	1	6	5	7	8
7	6	5	2	8	9	3	4	1
8	3	1	5	4	7	2	9	6
3	8	4	9	7	2	6	1	5
2	1	6	4	3	5	9	8	7
5	9	7	1	6	8	4	2	3
9	7	8	6	5	4	1	3	2
1	5	2	7	9	3	8	6	4
6	4	3	8	2	1	7	5	9

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION
DAKHLA OUED
EDDAHAB
PROVINCE OUED
EDDAHAB
CERCLE EL ARGOUR
CAIDAT IMLILI
COMMUNE IMLILI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
SIMPLIFIÉ SUR OFFRE
DES PRIX
N° : 01/2026/CI

Le 26/01/2026 à 11h, il sera procédé dans la salle de réunions de la commune Imlili à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix pour N° 01/2026/CI relatif à l'acquisition du carburant pour le fonctionnement des véhicules relevant de la commune Imlili.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire n'est pas demandé.

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : neuf cent trente-neuf mille cinq cents dirhams zéro centimes TTC (939 500,00Dhs) TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 jourmada I 1434 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°123/PA

**STE KHZ BUILDING
SARL** CONSTITUTION
RC : 10881

Aux termes d'un acte sous seing privé du 02/01/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée, au capital social de 100 000,00 DHS comme suite :

Dénomination :
"KHZ BUILDING "

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée (SARL).

SIEGE SOCIAL: APP N°07, 2EME ETAGE, IMMEUBLE N°110, ANGLE BD SULTANE MOULAY M'HAMED ET RUE IMAM EL GHAZALI, HAY EL HASANI, BERKANE.

Objet social:
- PROMOTEUR IMMOBILIER.

- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.

- NEGOCE.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de cent dirhams (100,00 DHS) à chacune.

• Mr LAHSSINI Zakaria, 330 Parts.

• Mr LAHSSINI Hicham, 330 Parts.

• Mr BENHADOU Khalid, 340 Parts.

GERANCE : Mr LAHSSINI Zakaria, et Mr LAHSSINI Hicham, sont nommés des cogérants de cette société pour une durée illimitée.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en

date du 07/01/2026 sous N° : 15.

N°124/PA

** STE DAKA NEGOCIE
SARL AU **

AU CAPITAL DE : 100
000,00 DH
ICE : 00262152000054
RC : 7371

SIEGE SOCIALE : N°07
BIS BD FES HAY EL
OUAHDA BERKANE.

Aux termes d'un procès-verbal de la décision de l'associée unique en date du 27/11/2025, il a été décidé ce qui suit :

Modification d'objet social : L'Associée unique a décidé de radier définitivement les activités suivantes :

- TRAVAUX DIVERS OU DE CONSTRUCTION.

- NEGOCE.

En conséquence, l'objet social se limitera désormais exclusivement à :

- INTERMEDIAIRE EN MATIERE DE TRANSFERT DE FONDS ET DE SERVICES FINANCIERS.

- COMMISSIONNAIRE.

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE

en date du 23/02/2022 sous N° : 123/2022

N°125/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TIZNIT

SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE
L'ENVIRONNEMENT

ARRETE GUBERNATO-
RIAL N°207/2025
EN DATE DU

29 DECEMBRE 2025
MODIFIANT L'ARRETE
GUBERNATORIAL

N°185/2025/PTZ/DUE/S
EN DATE
DU 22 DECEMBRE 2025

AU SUJET DE
L'OUVERTURE
DE L'ENQUETE
PUBLIQUE,

CONCERNANT
L'ETUDE D'IMPACT SUR
L'ENVIRONNEMENT
RELATIVE AU PROJET

DE REALISATION D'UNE

CENTRALE SOLAIRE

PHOTOVOLTAIQUE

DONT UNE PARTIE

RELEVANT A
LA COMMUNE TERRI-
TORIALE TNINE AGLOU
PAR LA SOCIETE
QAIR MAROC

En vertu de l'arrêté émis par le Gouverneur de la Province de Tiznit sous le N°207/2025 du 29/12/2025.

Il sera procédé au siège de la commune territoriale Tnine Aglou, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du lundi 19 janvier 2026 au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de la centrale solaire photovoltaïque dont une partie relevant à la commune territoriale Tnine Aglou.

Le dossier de l'enquête publique est déposé avec l'arrêté Gubernatorial ainsi que le registre mis à la disposition du public en vue d'y consigner les observations et les suggestions relatives au projet au siège de la commune Tnine Aglou pendant 20 jours, la période de l'enquête publique.

N°126/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
01/AON/DPSR-ANP/2026

SEANCE PUBLIQUE

Le 05/02/2026 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, relatifs aux :

TRAVAUX DE MAINTENANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE DES PORTS DE SAFI ET REGION

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14 000,00 QUATORZE MILLE DIRHAMS
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 981 000,00 TTC
NEUF CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu , présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer de leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Juillet 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines:

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'eau:

SECTEUR: C QUALIFICATION: C1 CLASSE: 5

Pour les sociétés non installées au Maroc:

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
Tel: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 Fax: 05 24 46 28 64.



Signé par HASSOU Mohamed
Directeur Régional
Agence Nationale des Ports
A SAFI le 06/01/2026

<https://laps01.anp.ma/check>

N° 122/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
02/AON/DPSR-ANP/2026

SEANCE PUBLIQUE

Le 05/02/2026 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, relatifs aux :

MANTENIMENT DES RESEAUX ELECTRIQUES AU PORT DE SAFI ET REGION

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 50 000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: 3 447 564,00 TTC
TROIS MILLION QUATRE CENT QUARANTE SEPT MILLE CINQ CENT SOULANTE QUATRE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu , présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer de leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Juillet 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les sociétés marocaines:

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'eau:

SECTEUR: J QUALIFICATION: J4 CLASSE: 2
ET SECTEUR: J QUALIFICATION: J6 CLASSE: 2

Pour les sociétés non installées au Maroc:

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
Tel: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 Fax: 05 24 46 28 64.



Signé par HASSOU Mohamed
Directeur Régional
Agence Nationale des Ports
A SAFI le 06/01/2026

<https://laps01.anp.ma/check>

N° 121/PA

BOU AUMA DE MABRO
MENSISSA DE SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
BIC/SAFE/SHM

PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL

Maitre d'ouvrage : Commune de Settat
Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Settat envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestations des travaux :**Année budgétaire 2026**

N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PRÉVISIONNELLE	MOIS DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME+JEI+UC+AE
1	Gros travaux de maintenance de voiries	Commune de Settat	4 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
2	Entretien courant des voies	Commune de Settat	250 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
3	Entretien courant de cimetières	Cimetière Essalam	140 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
4	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège communal et annexes	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
5	Entretien courant des espaces verts	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
6	Entretien des places publiques (construction des fontaines)	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
7	Travaux d'aménagement d'un château d'eau	Fournisseur communal	400 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
8	Travaux d'aménagement de terrain de sport (lot 1)	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
9	Travaux d'aménagement de terrain de sport (lot 2)	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
10	Travaux d'aménagement de terrain de sport (lot 3)	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
11	Travaux de construction d'un château d'eau	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
12	Aménagement parking (siège communal)	Siège communal	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
13	Travaux d'entretien et d'exploitation des places publiques (éclairage d'ambiance)	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
14	Travaux d'aménagement des feux tricolores	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
15	Travaux de construction de piste - Marché de gros	Marché de gros	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
16	Travaux de signalisation routière	Commune de Settat	200 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
17	Aménagement et gros travaux de maintenance des abattoirs	les abattoirs de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
18	Aménagement et gros travaux de maintenance du marché de gros	Marché de gros	300 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
19	Asphalteage de terrains	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
20	Aménagement de bâtiments administratifs	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
21	Travaux de construction d'une piste couverte	Commune de Settat	5 900 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
22	Aménagement de la bibliothèque municipale	Bibliothèque municipale	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
23	Aménagement des voies de la zone industrielle	la zone industrielle	2 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
24	Travaux d'aménagement des quais hydroportuaires	Commune de Settat	800 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
25	Travaux d'aménagement des voies urbaines	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
26	Travaux de construction de passerelles de transformation et de déviation	Commune de Settat	800 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
27	Travaux d'aménagement de complexes sportifs	Commune de Settat	300 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
28	Travaux de construction du souk Mahrouda	Quartier Mahrouda	500 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
29	Travaux d'aménagement de quartiers échappée urbaine	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
30	Travaux de construction d'un centre commercial et de service	Commune de Settat	5 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
31	Travaux de construction d'un quartier d'accès	Commune de Settat	10 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
32	Entretien courant de cimetières	Cimetière Essalam	140 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
33	Travaux de renouvellement de la signalisation tricolore (feu rouge) - commune de Settat	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
34	Travaux et maintenance du mobilier urbain, jeux de sport et jeux d'enfant au parc des tisseris de la commune de Settat	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
35	Travaux d'aménagement du territoire de la commune de Settat	Commune de Settat	4 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
36	Travaux de signalisation horizontale	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve

Année budgétaire 2027

N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION
1	Gros travaux de maintenance de voiries	Commune de Settat
2	Entretien courant des voies	Commune de Settat
3	Entretien courant de cimetières	Cimetière Essalam
4	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège communal et annexes
5	Travaux de construction du souk Mahrouda	Quartier Mahrouda
6	Travaux de construction d'un centre commercial et de service	Commune de Settat
7	Travaux d'aménagement des trottoirs par mobilier urbain	Commune de Settat
8	Travaux de construction d'un hôtel	Commune de Settat
9	Travaux d'aménagement de terrains de sport	Commune de Settat
10	Travaux d'installation poteaux et câblages	Commune de Settat
11	Travaux d'aménagement des feux tricolores	Commune de Settat

Année budgétaire 2028

N°	OBJET DES TRAVAUX	LIEUX D'EXECUTION
1	Gros travaux de maintenance de voiries	Commune de Settat
2	Entretien courant des voies	Commune de Settat
3	Entretien courant de cimetières	Cimetière Essalam
4	Entretien courant de bâtiments administratifs	Siège communal et annexes
5	Travaux d'installation poteaux et câblages	Commune de Settat
6	Travaux d'aménagement des feux tricolores	Commune de Settat

b) Prestations des fournisseurs :**Année budgétaire 2026**

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PRÉVISIONNELLE	MOIS DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME+JEI+UC+AE
1	Travaux de signalisation : • achat de petit matériel de signalisation • achat des plaques des noms de rues	Commune de Settat	60 000,00 60 000,00	A.O.O.S A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
2	Acquisition de fourniture éclairage public	Commune de Settat	800 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
3	Achat de grains et fleurs de plantation	Commune de Settat	175 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve

plantation							
4	Achat des engrangements	Commune de Settat	20 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
5	Achat des arbres et plantes	Commune de Settat	100 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
6	Achat de petits matériels	Commune de Settat	60 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
7	Achat de peinture	Commune de Settat	150 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
8	Achat de fourniture de bureau	Commune de Settat	160 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
9	Acquisition de matériel et mobilier de bureau	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
10	Achat de fourniture pour matériel informatique	Commune de Settat	160 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
11	Acquisition de matériel informatique, logiciels licence électronique	Commune de Settat	450 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
12	Acquisition de matériel technique et matériel de l'agriculture	Commune de Settat	175 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
13	Achat de matériel informatique	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
14	Achat d'un bus pour transporter les jeunes	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
15	Achat des produits d'entretien	Commune de Settat	80 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
16	Achat des produits de radicelles	Commune de Settat	70 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
17	Achat de tentes	Commune de Settat	300 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	
18	L'acquisition d'un véhicule pour transport mortuaire	Commune de Settat	500 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve	

Année budgétaire 2027

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION
1	Travaux de signalisation : • achat de petit matériel de signalisation • achat des plaques des noms de rues	Commune de Settat
2	Acquisition de fourniture éclairage public	Commune de Settat
3	Achat des grains et fleurs de plantation	Commune de Settat
4	Achat des engrangements	Commune de Settat
5	Achat des arbres et plantes	Commune de Settat
6	Achat de petits matériels	Commune de Settat
7	Achat de grands matériels de jardinage (tondeuse, taille à haie, ...)	Commune de Settat
8	Achat des pompes pour eaux	Commune de Settat
9	Achat de matériel pour eau et électricité	Commune de Settat
10	Achat de peinture	Commune de Settat
11	Achat de fourniture de bureau	Commune de Settat
12	Achat de mobilier de bureau	Commune de Settat
13	Achat de matériel informatique	Commune de Settat

Année budgétaire 2026

N°	DESIGNATIONS	LIEUX D'EXECUTION	ESTIMATION PRÉVISIONNELLE	MOIS DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	MARCHE RESERVE PME+JEI+UC+AE
1	Etude technique de voiries lot 1	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
2	Etude technique et consultation architecturale de piscine	Procine Municipal	1 200 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
3	Maintenance de matériel informatique	Commune de Settat	30 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
4	Etude et assistance technique de commerce et de service	Commune de Settat	2 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
5	Mise à niveau de l'administration communale : mise en place d'un système informatique géographique	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
6	Archivage numérique	Commune de Settat	400 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
7	La réception et restauration	Commune de Settat	130 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
8	Etude technique et consultation architecturale du quartier Mahrouda	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
9	Etude technique et consultation architecturale d'un centre d'accès	Commune de Settat	1 500 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
10	Etude et assistance technique d'aménagement des abattoirs	Commune de Settat	1 000 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
11	Etude technique de voiries lot 2	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
12	Etude technique de voiries lot 3	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
13	L'étude architecturale et le suivi des travaux d'aménagement du quartier Mahrouda	Commune de Settat	13 000 000,00	A.O.O.N	CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
14	Etude technique de construction de la voie de contournement de la ville de Settat	Commune de Settat	600 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
15	Etude de restructuration du réseau urbain et étude de la faisabilité du scénario retenu	Commune de Settat	400 000,00	A.O.O.N	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve
16	Entretien et maintenance (y compris pièces de recharge et main d'œuvre) des installations d'éclairage public de la ville de Settat	Commune de Settat	700 000,00	A.O.O.S	De 12/01/2026 Au 30/09/2026	Réserve

Année budgétaire 2027

| N° | DESIGNATIONS | LIEUX D'EXECUTION |
</tr
| --- | --- | --- |

Prestation royale du Onze national

Face au Cameroun, les Lions de l'Atlas ont rugi de plus belle



Rabat a vécu une de ces soirées qui dépassent le simple cadre du football et s'inscrivent durablement dans la mémoire collective. Sous les projecteurs du Stade Moulay Abdellah, dans un quart de finale très attendu, le Maroc a balayé les doutes, désamorcé les critiques et marché sur son adversaire camerounais pour s'imposer avec autorité et maturité. La victoire contre les Lions «désormais domptables» n'est pas seulement un billet pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations 2025, elle est un manifeste. Un manifeste de puissance collective, de clarté tactique et d'ambition assumée.

Depuis le début du tournoi, les Lions de l'Atlas avaient sous une pression constante. Le jeu proposé était scruté, parfois contesté, souvent jugé trop pragmatique par un public marocain exigeant, nourri par l'épopée mondiale de 2022 et par l'espoir d'un sacre continental à domicile. Face au Cameroun, ce poids semblait immense. Il s'est pourtant transformé en énergie pure. Dès les premières minutes, le Maroc a pris le match à son compte avec une

intensité rarement vue depuis le coup d'envoi de cette CAN. L'entame, si souvent hésitante lors des rencontres précédentes, a cette fois été tranchante, précise et implacable.

Le plan de Walid Regragui a frappé par sa justesse. Fidèle à ses principes, le sélectionneur a maintenu sa confiance dans le même onze, convaincu que la cohérence finirait par payer. Elle a payé au-delà des espérances. Le pressing marocain a étouffé le Cameroun dès la relance, transformant chaque tentative de construction adverse en une lutte vainue. Les hommes de David Pagou, pourtant réputés pour leur densité physique et leur capacité à résister dans l'impact, ont été privés d'air. Ils ont passé une première période enfermés dans leur moitié de terrain, incapables de se projeter, incapables même d'exister offensivement.

Cette domination ne relevait pas seulement de l'engagement. Elle était structurée, collective et bien pensée. Le milieu de terrain marocain a livré une prestation de très haut niveau, mélange rare d'intelligence tactique, de qualité technique et de discipline défensive. Au cœur de ce dispositif, Neil El Aynaoui a plané sur la rencontre avec une autorité tranquille. Toujours bien placé, toujours juste dans ses sorties, il a coupé les lignes de passe, gagné des duels et orienté le jeu avec une sévérité impressionnante. A ses côtés, Bilal El Khannouss et Ismaïl Saïbari ont surpris par leur capacité à répondre au combat, à lire les situations et à compenser le moindre espace laissé libre. Cet entrejeu marocain, que l'on disait davantage porté vers la création que vers la destruction,

s'est mué en véritable mur infranchissable.

Sur les côtés, la solidarité a été totale. Achraf Hakimi a encore démontré qu'il n'est pas seulement un latéral de projection, mais un leader dans l'âme, capable d'imposer le tempo et de faire reculer un bloc par sa seule présence dans la moitié de terrain adverse. Sur le plan défensif, ses replis ont été constants et ses couvertures impeccables, transformant chaque

tentative camerounaise en une impasse. A ce tableau collectif maîtrisé, Noussair Mazraoui a apporté sa touche d'assurance et de constance. Moins exposé médiatiquement que son pendant du couloir droit, il n'en a pas moins livré un match d'une grande solidité, fait de justesse et de discipline. Toujours bien placé, rarement pris à défaut, le latéral mancunien a parfaitement géré son côté, fermant les espaces et ap-

Brahim Diaz dans l'histoire de la CAN

Auteur de l'ouverture du score face au Cameroun en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc-2025, Brahim Diaz est devenu le premier joueur de l'histoire de la CAN à marquer lors de ses cinq premières apparitions en phase finale, un exploit inédit en 67 ans de compétition.

Diaz est également le seul joueur, depuis 57 ans, à avoir trouvé le chemin des filets lors des cinq premières rencontres d'une même édition. Il devient, en plus, le deuxième joueur à marquer contre cinq nations différentes au cours d'un même tournoi, après l'Égyptien Gédo en 2010.

Par ces performances jamais égalées, le joueur du Real Madrid confirme son statut d'homme fort de la sélection marocaine et de leader offensif des Lions de l'Atlas.

Avec des buts inscrits face aux Comores, au Mali, à la Zambie, à la Tanzanie et au Cameroun, Brahim Diaz, élu à deux reprises homme du match, réalise une CAN exceptionnelle et s'impose comme un sérieux prétendant au titre de meilleur joueur du tournoi.



Programme des demi-finales

Mercredi 14 janvier

- Sénégal – Egypte (18H00, Grand Stade de Tanger).
- Maroc – Nigeria (21H00, Stade Prince Moulay Abdellah à Rabat).



portant son soutien dans les phases de pression collective.

La charnière centrale, souvent pointée du doigt lors des matchs précédents, a, elle aussi, affiché une solidité digne des plus grandes soirées internationales, rappelant par moments le standard défensif du Mondial 2022.

La domination marocaine a logiquement fini par se traduire au tableau d'affichage. Sur un corner travaillé, symbole d'une préparation minutieuse, Hakimi dépose le ballon sur la tête d'Ayoub El Kaabi. L'attaquant fait parler son sens du placement et sa supériorité aérienne avant que Brahim Diaz, opportuniste et clinique, ne surgisse pour pousser le ballon au fond des filets. Ce but sur coup de pied arrêté est loin d'être un hasard. Il est le fruit d'une pression constante qui a obligé les joueurs camerounais à multiplier les fautes, accumulant les corners en faveur du Maroc, les coups francs dangereux et les sauves-qui-peut en défense.

Brahim Diaz, encore lui. Le nom résonne désormais comme une évidence dans cette CAN marocaine. En marquant face au Cameroun, le joueur du Real Madrid a signé un exploit inédit dans l'histoire de cette compétition. Jamais, en 67 ans de Coupe d'Afrique des nations, un joueur n'avait réussi à marquer lors de ses cinq premières apparitions en phase finale. Depuis plus d'un demi-siècle, personne n'avait non plus trouvé le chemin des filets lors des cinq premières rencontres d'une même édition. Il devient, en plus, le deuxième joueur à marquer contre cinq nations différentes au cours d'un même tournoi, après l'Egyptien Gedo en 2010. Mais au-delà des chiffres, impressionnantes et historiques, c'est le timing de ses buts qui frappe le plus. Diaz marque quand le Maroc en a besoin, quand le match est encore fermé et quand la tension est maximale. Il débloque, il libère et guide ses coéquipiers.

Mais réduire cette victoire à l'influence de Brahim seulement serait injuste. Si les Lions de l'Atlas ont impressionné face au Cameroun, c'est surtout grâce à leur force collective. Contrairement aux matchs précédents, où l'équipe semblait parfois dépendre de ses individualités offensives, ce quart de finale a mon-

tré un groupe capable de contrôler toutes les phases du jeu. La pression haute, la gestion des temps faibles, le jeu placé, les coups de pied arrêtés, tout a fonctionné avec fluidité.

La seconde période, plus équilibrée en apparence, n'a jamais réellement échappé au contrôle marocain. Le Cameroun, malgré quelques ajustements, n'a pas trouvé la solution. Les statistiques brutes pourraient laisser croire à plusieurs tentatives adverses, mais l'analyse fine révèle une réalité bien différente. Les rares situations camerounaises relevaient davantage de centres lointains ou de balloons déviés que de véritables occasions construites. La défense marocaine, concentrée et disciplinée, a géré ces moments sans jamais paniquer.

C'est dans ce contexte que le Maroc a porté l'estocade finale. Une nouvelle fois sur coup de pied arrêté, preuve d'une efficacité redoutable dans cet exercice, Ismael Saibari a pris ses responsabilités. Longtemps critiqué pour son manque d'impact depuis le début du tournoi, le milieu offensif du PSV Eindhoven a livré face au Cameroun son match référence. Travailleur dans le repli, intelligent dans ses déplacements et juste dans l'utilisation du ballon, il a couronné sa prestation par une frappe croisée puissante, libérant définitivement les supporters marocains. Une performance pleine, aboutie, saluée logiquement par le trophée d'homme du match, récompense symbolique mais méritée pour un joueur qui a su répondre présent quand l'exigence était maximale.

Au tour de cette performance sportive, le contexte n'a pas manqué de tensions. Les contestations camerounaises autour de l'arbitrage ont accompagné la rencontre, parfois de manière excessive. Cette posture de victimisation permanente, nourrie par des protestations répétées, a rapidement pris le pas sur la lucidité sportive des joueurs camerounais. Car à y regarder de près, et l'analyse vidéo le confirme sans détour, l'arbitre n'a favorisé aucune des deux équipes, il a simplement laissé jouer dans un match engagé. Certaines situations litigieuses auraient même pu tourner à l'avantage des Lions de l'Atlas, notamment sur des contacts dans la surface camerounaise, une se-

melle appuyée sur Ezzalzouli ou encore une sortie dangereuse du gardien Epassy sur Saïbari. A l'inverse, un contact marocain sur Bryan Mbeumo aurait pu être sanctionné sans provoquer l'indignation. En réalité, si l'on devait comptabiliser les décisions contestables, l'équilibre pencherait plutôt vers un arbitrage globalement cohérent, parfois permissif, mais loin du scénario de persécution brandi par les Camerounais.

En tout cas, s'attarder sur ces polémiques serait passer à côté de l'essentiel. Quand une équipe domine à ce point, quand elle asphyxie son adversaire, l'empêche de construire et même d'exister dans le jeu, le débat arbitral devient secondaire. Le football a parlé, clairement et sans ambiguïté.

Pour Walid Regragui, cette victoire a un goût particulier. Cible de critiques depuis le début de la compétition, il a vu son équipe répondre sur le terrain, avec caractère et personnalité. Ses mots après la rencontre, évoquant le soulagement ressenti à chaque victoire tant la pression est immense, résonnent avec ce que vivent les supporters.

Longtemps sceptiques, parfois inquiets, ils

ont retrouvé ce soir-là une équipe capable de les faire rêver.

Le lien entre les Lions de l'Atlas et leur public s'est renforcé, nourri par une

prestation qui rassure autant qu'elle inspire.

Le Maroc s'avance désormais vers les demi-finales avec une confiance renouvelée. Pour la première fois depuis 2004, il figure dans le dernier carré de la CAN et jamais il n'a semblé aussi armé pour aller jusqu'au bout. Cette équipe possède une identité claire, une profondeur de banc intéressante et un leader offensif en état de grâce. Elle a surtout montré qu'elle pouvait hauser son niveau dans les grands rendez-vous, là où tout se joue.

L'objectif est désormais assumé, presque revendiqué. Soulever la deuxième Coupe d'Afrique de son histoire le 18 janvier n'est plus un rêve lointain, mais une ambition crédible. Le chemin reste exigeant, les adversaires seront redoutables, mais ce quart de finale face au Cameroun a envoyé un message fort. Le Maroc est prêt. Prêt à souffrir, prêt à dominer, prêt à

écrire une nouvelle page de son histoire. Et tout un peuple se tient désormais derrière son équipe, convaincu que cette CAN peut parfaitement être celle de la consécration.

Mehdi Ouassat

Fiche technique

- Lieu: Stade Prince Moulay Abdellah

- Pelouse: Excellente
- Eclairage: Excellent
- Public: 64.178 spectateurs

- Arbitre: Dahane Beida (Mauritanie)

Buts:

Maroc 2
Brahim Diaz (26e), Ismael Saibari (74e).
Cameroun 0
-- Cartons jaunes:
- Maroc: Bilal El Khannous (50e), Soufiane Rahimi (87e).
- Cameroun: Arthur Avom Ebong (9e), Tolo Nouhou (39e)
-- Composition des deux équipes:

Maroc:

Yassine Bounou, Achraf Hakimi (C), Noussair Mazraoui, Brahim Diaz (Hamza Igamane, 90e), Ismael Saibari (Soufiane Rahimi, 86e), Nayef Aguerd, Bilal El Khanous (Sofyan Amrabat, 68e), Abdessamad Ezzalzouli (Oussama Targhaline, 86e), Ayoub El Kaabi (Youssef En-Nesyri, 67e), Nabil El Aynaoui et Adam Masina.

Entraîneur: Walid Regragui (Maroc)

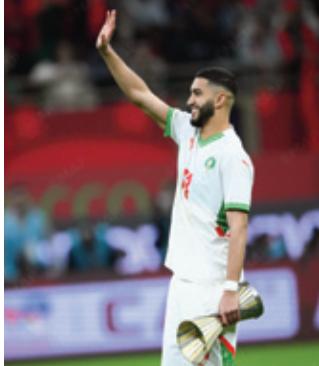
Cameroun:

Devis Rogers Epassy Mboka, Junior Baptiste Tchamadeu (Éric Ebimbe, 24e/Georges-Kévin Nkoudou, 58e), Junior Che Malone, Tolo Nouhou (C), Bryan Mbeumo Tetsadong, Daniel Namaso Loader (Frank Magri, 77e), Arthur Avom Ebong, Samuel Junior Kotto, Aboubakar Nagida Mahamaou, Baleba Carlos Noom Quomah (Jean Onana, 77e) et Christian Michel Kofane (Etta Eyong, 77e).

Entraîneur: David Pagou (Cameroun).

Walid Regragui : Nous sommes à deux matchs du sacre, mais nous n'avons encore rien accompli

Ismael Saibari, élu homme du match : *Nous allons travailler d'arrache-pied pour atteindre la finale*



La victoire de la sélection marocaine face au Cameroun (2-0), vendredi soir en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), est "historique", a affirmé le sélectionneur national Walid Regragui, tout en appelant à garder les pieds sur terre malgré la qualification pour les demi-finales.

"Cela fait 22 ans que le Maroc ne s'est plus qualifié pour le dernier carré. La victoire est méritée, mais un autre match, en-

core une fois historique, nous attend en demi-finale", a déclaré Regragui lors de la conférence de presse d'après-match, disputé au Stade Prince Moulay Abdellah.

Le sélectionneur national a salué la qualité de la sélection camerounaise qui "aura son mot à dire dans les années à venir".

Par ailleurs, Regragui a mis en avant le rôle du public. "Nous avons joué à douze et réalisé notre meilleure première mi-temps depuis le Mondial 2022. Le match

s'est rééquilibré en seconde période, notamment lorsque les Camerounais ont tenté de revenir au score", a-t-il soutenu.

Selon lui, la sélection nationale a répondu présente "comme une grande équipe", estimant que le Maroc est désormais "là où il doit être".

"Nous sommes à deux matchs du sacre, mais nous n'avons encore rien accompli. Il faut avancer match par match. Nous voulons entrer dans l'histoire", a-t-il souligné.

Concernant le prochain adversaire des Lions de l'Atlas en demi-finale, Regragui s'est montré confiant dans la capacité de ses joueurs à relever ce nouveau défi.

De son côté, Ismael Saibari, élu homme du match, a estimé que "la rencontre a été très intense, mais les joueurs se sentaient bien et ont réussi une prestation solide".

"Sur le plan défensif, nous étions prêts et avons su concrétiser les occasions que nous avons créées", a-t-il dit, affirmant que l'équipe nationale fera tout son possible pour décrocher le titre.

"Nous sommes désormais concentrés sur les demi-finales et allons travailler d'arrache-pied pour atteindre la finale", a-t-il ajouté.

David Pagou : La restructuration de l'équipe est sur la bonne voie

L'équipe du Cameroun, engagée dans un processus de restructuration prometteur, est sur la bonne voie, a indiqué le sélectionneur des Lions indomptables, David Pagou, après l'élimination des Lions indomptables face au Maroc.

Nous sommes satisfaits de ce groupe qui a procuré beaucoup d'émotions aux Camerounais. Nous allons continuer à progresser, a-t-il déclaré lors de la conférence de presse.

Je suis à la tête de cette sélection depuis moins d'un mois. Il faut donc faire preuve d'un peu d'indulgence envers ces joueurs, dont 70 % disparaissent leur première CAN, a-t-il souligné, estimant que le Maroc dispose d'une très belle équipe dont les joueurs évoluent ensemble depuis longtemps.

Selon Pagou, l'objectif de son équipe n'était pas de s'arrêter au stade des quarts de finale, mais bien d'aller le plus loin possible

dans la compétition.

Ce groupe est en nette progression. Les joueurs ont été timorés au début de la rencontre, même s'ils ont montré un autre visage en seconde période. C'est aussi cela, le football, a-t-il analysé.

L'équipe du Maroc nous a causé énormément de difficultés, a-t-il reconnu, adressant également un coup de chapeau au public marocain pour son soutien indéfectible aux Lions de l'Atlas, à qui il a souhaité bonne continuation.

Lors de cette CAN, a poursuivi le sélectionneur camerounais, les Lions indomptables ont affronté de grandes équipes. Il a assuré que le bilan de cette participation sera dressé après le retour de la délégation au Cameroun. "Je retiens beaucoup de points positifs de cette expérience. Nous allons grandir et continuer à apprendre", a-t-il conclu.



Les grosses cylindrées au dernier carré

Le Sénégal s'est qualifié aux demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations (Maroc-2025), en s'imposant en match du quart face au Mali (1-0), vendredi au Grand Stade de Tanger.

Ilman Ndiaye a inscrit le seul but des Lions de la Teranga à la 28e du jeu.

Au dernier carré, les hommes de Pape Thiaf affrontent l'Egypte vainqueur samedi au Grand stade d'Agadir la Côte d'Ivoire par 3 à 2.

L'Égypte a ouvert le score très tôt par le biais d'Omar Marmoush dès la 4e minute, avant de doubler la mise grâce à Rami Rabia à la 32e minute.

La Côte d'Ivoire a réduit l'écart à la 40e minute à la suite d'un but contre son camp d'Ali Foutouh.

En seconde période, Mohamed Salah a inscrit le troisième but égyptien à la 52e minute, avant que la Côte d'Ivoire ne revienne une nouvelle fois au score grâce à Guelu

Doué à la 73e minute.

Quant au Nigeria, il s'est imposé face à l'Algérie sur le score de (2-0), samedi au Grand Stade de Marrakech.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Victor Osimhen (47e) et Akor Adams (57e).

Grâce à ce succès, le Nigeria affrontera le Maroc, mercredi au Stade Prince Moulay Abdellah de Rabat, pour une place en finale de la CAN Maroc-2025.

Ils ont dit

Voici les déclarations de joueurs de l'équipe nationale marocaine qui a battu le Cameroun (2-0), en match des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations-2025, disputé vendredi soir au Stade Prince Moulay Abdellah.

Sofyan Amrabat (Milieu de terrain) : "Nous sommes très heureux de cette victoire. Je pense que nous avons réalisé un très bon match, surtout en première mi-temps. Nous devons continuer sur cette voie et viser le sacre."

Les supporters de l'équipe nationale ont été fantastiques. J'espère qu'ils répondront présents lors des prochains matchs. L'ambiance était incroyable. Leur impact est bénéfique et décisif, et il est très difficile pour n'importe quelle équipe de venir jouer ici contre nous.

Il n'y a pas de secret derrière notre victoire aujourd'hui. Nous avons joué avec le cœur. Il y a eu beaucoup de duels et de face-à-face intenses. Notre approche tactique a également été très bonne, et je félicite le coach ainsi que le staff.

Le rôle des supporters a été crucial, car nous étions tous unis. Grâce à cette unité, nous pouvons accomplir de grandes choses. Nous devons continuer avec le même état d'esprit, car des matchs très difficiles nous attendent encore".

Soufiane Rahimi (Attaquant) : "Je tiens à féliciter l'ensemble des joueurs pour leurs efforts suite à cette qualification. Nous n'avons pas encore tout accompli. Nous devons rester pleinement concentrés afin d'atteindre notre objectif ultime, qui est de remporter le titre".

Romain Saïss (Défenseur) : "Je suis très heureux de cette victoire et de cette qualification. Nous avons livré un grand match et cette victoire est largement méritée. Nous avons affiché un excellent état d'esprit et montré un très beau visage pendant les 90 minutes. Nous sommes très satisfaits de notre prestation."

Aujourd'hui, nous avons réussi à briser ce plafond de verre qui nous empêchait de dépasser les quarts de finale. C'est désormais chose faite, mais nous ne voulons pas nous arrêter là. Cette victoire n'est pas une fin en soi. Nous sommes des compétiteurs et nous savons où nous voulons aller.

Nous allons bien récupérer et nous projeter sur la demi-finale. Ce sera un match très difficile pour décrocher une place en finale, mais l'essentiel sera de nous concentrer sur notre jeu, sur ce que nous produisons sur le terrain, et non sur l'adversaire".

MAP

Des stades inclusifs et adaptés, ouverts à tous



Al'approche de la phase décisive de la Coupe d'Afrique des nations Maroc-2025, l'accent n'est pas seulement mis sur l'enjeu sportif, mais également sur l'expérience globale des supporters dans les stades. Les équipements disponibles ainsi que les conditions d'accès et d'accueil offertes aux personnes en situation de handicap occupent une place centrale, étant considérées comme partie intégrante du paysage footballistique et de la célébration collective de cet événement continental.

Dans ce cadre, les dispositifs logistiques et les équipements inclusifs installés au sein des infrastructures sportives constituent un levier essentiel pour favoriser la présence des personnes en situation de handicap. Ils traduisent le respect des principes d'équité et d'égalité des chances, tout en concrétisant la vision d'un espace sportif ouvert à tous, sans discrimination ni exclusion.

Cette exigence revêt une importance particulière dans les grands stades appelés à accueillir les rencontres de la CAN, notamment le Stade Prince Moulay Abdellah à Rabat, qui a fait l'objet d'importants travaux visant à améliorer les conditions d'accès et à faciliter l'accessibilité, conformément aux exigences de l'Inspection régionale et aux normes internationales d'accessibilité universelle.

A cet égard, la directrice générale de l'Agence nationale des équipements publics (ANEPE), Zineb Benmoussa, a indi-

qué que la reconstruction du Stade Prince Moulay Abdellah a accordé une attention particulière aux équipements destinés aux personnes en situation de handicap. Cette démarche s'inscrit dans une approche globale visant à garantir la dignité, l'autonomie et la sécurité des usagers, tout en rendant le stade accessible à l'ensemble des publics sans exception.

Dans une déclaration à la MAP, Mme Benmoussa a précisé que cette approche repose principalement sur l'amélioration de l'accessibilité et de la fluidité de la circulation à l'intérieur du stade, grâce notamment à l'installation d'ascenseurs dédiés reliant les couloirs supérieurs aux parkings et aux couloirs inférieurs situés sous les tribunes, assurant ainsi des déplacements sécurisés entre les différents niveaux.

Le stade est également doté de rampes conformes aux normes internationales en vigueur, a-t-elle ajouté, soulignant que des cheminements clairement balisés et sécurisés ont été aménagés dans les espaces publics afin de permettre aux personnes en situation de handicap de se déplacer aisément et sans entrave.

Par ailleurs, les entrées du stade sont équipées de couloirs réservés à cette catégorie de supporters à plusieurs points d'accès, dans le but de faciliter leur passage, de réduire les temps d'attente et d'éviter les encrochements.

En outre, quelque 650 sièges ont été réservés dans les tribunes aux personnes en situation de handicap et à leurs accom-

pagnateurs. Ces emplacements ont été soigneusement choisis pour offrir une bonne visibilité sur le terrain et une proximité avec des installations sanitaires adaptées.

Dans le même sillage, le président de la Fédération royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH), Hamid El Aouni, a souligné que la disponibilité de sièges réservés et d'espaces confortables au Stade Prince Moulay Abdellah constitue un acquis important.

L'adoption d'une approche globale et inclusive dans l'aménagement des stades est de nature à encourager les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs familles et proches, à assister et à suivre activement les manifestations sportives, a-t-il estimé. Il a également relevé que le renforcement de la formation et de la sensibilisation du personnel contribuerait à améliorer davantage l'expérience de cette catégorie de supporters et à consolider la dimension humaine et inclusive du sport, considéré comme un espace ouvert à tous sans discrimination.

Les équipements inclusifs mis en place dans les stades de la CAN Maroc-2025 traduisent ainsi une volonté affirmée d'instaurer un modèle organisationnel fondé sur l'humanisation, renforçant la culture de l'accessibilité universelle et consacrant le droit de chacun à accéder aux espaces sportifs.

Par Mohamed Aboussaid
(MAP)

Hafid Derradji
Un erstaz de journaliste !

L'équipe du Nigeria a survolé son quart de finale de la CAN Maroc 2025 face à l'Algérie. Les Aigles ont fait chuter les Fennecs sans la moindre contestation possible, en maîtrisant la rencontre dans tous ses compartiments. C'est la loi immuable du sport : un jour on domine, un autre on subit. L'élimination de l'Algérie est nette, méritée et sans appel. Elle ne souffre d'aucune excuse.

Mais si le terrain a livré son verdict avec clarté, la rencontre a été gâchée par un spectacle affligeant, celui offert par le commentateur Hafid Derradji.

D'une pauvreté analytique consternante, ce pseudo-journaliste a sombré dans l'à-peu-près, la moquerie de bas étage et l'insinuation malveillante. Sur un ton geignard et outrageusement partisan, il n'a cessé de moquer les décisions arbitrales, allant jusqu'à suggérer, à mots à peine couverts, l'existence d'un complot ourdi pour éliminer «son» équipe. Une posture indigne, pathétique, et surtout dangereuse pour l'éthique sportive.

Mais les faits sont têtus ! Et il est notoire que des joueurs et des supporters algériens se sont illustrés, à plusieurs reprises, par des comportements condamnables durant cette fête du football africain :

– Organisation d'une prière collective à l'hôtel, à leur demande, alors que toutes les autres équipes ayant souhaité accomplir cet acte religieux l'ont fait dans les mosquées du pays, en se mêlant naturellement aux fidèles. Le motif, officieux mais connu, étant le refus d'assister à une prière durant laquelle l'imam invoque le salut du Roi.

– Moqueries vulgaires d'un joueur à l'encontre du désormais surnommé le nouveau «Patrice Lumumba congolais», dans un dérapage indigne d'un sportif de haut niveau.

– Publication sur les réseaux sociaux d'un supporter algérien se filmant en train d'uriner de manière bestiale au milieu des spectateurs.

– Geste obscène et graveleux d'un joueur algérien adressé aux spectateurs après la victoire contre la RDC.

Autant d'agissements que Hafid Derradji a soigneusement ignorés, comme s'ils n'avaient jamais existé. Pire encore, il n'a cessé de dresser un portrait idyllique des supporters algériens, encensant la «sportivité» irréprochable de l'équipe, tout en faisant, en parallèle, allusion à un flot de théories fumeuses sur une tricherie imaginaire et une supposée volonté institutionnelle de nuire aux Fennecs.

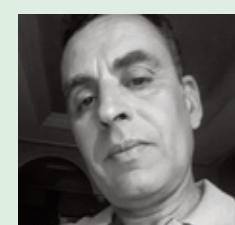
Ce double discours, fait de déni, de victimisation et de mauvaise foi, déshonneure profondément le métier de journaliste sportif. Il ne s'agit plus ici de passion ou de chauvinisme, mais d'un renoncement total à l'exigence de neutralité et d'honnêteté intellectuelle.

Dès lors, une question s'impose : Hafid Derradji est-il encore journaliste, ou simplement le porte-voix usé d'un régime aux abois, recyclant sur les ondes ses réflexes de propagande et ses rancœurs politiques ?

Pour ma part, je n'ai jamais goûté à ses braiments creux, à son emphase artificielle ni à son absence totale de profondeur analytique. Ce quart de finale n'a fait que confirmer une évidence : le football africain mérite mieux que ce vacarme partisan travesti en commentaire.

Souhaitons bon vent aux Verts qui vont réaliser, je l'espère du fond du cœur, un splendide parcours lors du Mondial 2026 et que la fête africaine continue au pays de la tolérance et de la tempérance !

Par Mohamed Lmoubariki



La prestation des Lions de l'Atlas saluée par la presse internationale



Grande Bretagne

La presse britannique a salué, samedi, la brillante performance de l'équipe nationale du Maroc lors du match de quart de finale de la coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025) contre le Cameroun, soulignant que les Lions de l'Atlas ont frappé fort, en dominant les Lions Indomptables (2-0), vendredi soir à Rabat.

Le Maroc a validé avec autorité son billet pour les demi-finales du tournoi qu'il accueille, une prestation de référence qui, selon la BBC, marque « l'entrée réelle du Maroc » dans le tournoi continental.

Le Quotidien The Guardian estime, quant à lui, que les Lions de l'Atlas ont enfin affiché le visage d'une équipe championne. Dans une atmosphère électrique au Stade Prince Moulay Abdallah, rappelant celle du Mondial 2022 au Qatar, les hommes de Walid Regragui ont imposé un pressing intense et une discipline tactique exemplaire, souligne le journal. La BBC met en avant la domination des Lions de l'Atlas, qui s'est illustrée par l'ouverture du score par l'entremise Brahim Diaz à la 26^e minute, son cinquième but dans la compétition, puis par le but de la sécurité inscrit par Ismaïl Saibari en seconde période. Les deux réalisations sont intervenues suite à des actions parfaitement exécutées.

Selon la chaîne britannique, le Cameroun, quintuple champion d'Afrique, n'a jamais réussi à cadrer la moindre frappe, étouffé par l'organisation marocaine et

l'agressivité du pressing exercé par les joueurs marocains. Une supériorité qui confirme, toujours d'après la BBC, le basculement du rapport de force continental en faveur du Maroc, fruit de plus d'une décennie d'investissements dans les infrastructures, la formation et l'encadrement technique. The Guardian insiste sur la maturité affichée par les Lions de l'Atlas, capables de conjuguer intensité en première période et gestion intelligente de leur avance en seconde. Le quotidien londonien relève que cette victoire tranche avec les prestations plus tendues du début de tournoi et rappelle la brillante performance des Lions de l'Atlas lors du Mondial 2022 quand ils ont atteint les demi-finales.

Le grand tirage salue notamment les choix tactiques de Regragui, dont l'équipe « a su protéger son avance avec calme et autorité face à un adversaire pourtant réputé pour son impact physique ».

Cette qualification prolonge une série d'invincibilité de 25 matches pour la sélection marocaine et permet au Maroc d'atteindre le dernier carré de la CAN pour la première fois depuis 2004.

À deux victoires d'un premier sacre continental depuis 1976, les Lions de l'Atlas, portés par un public fervent et une génération talentueuse emmenée par Achraf Hakimi, Brahim Diaz et Ayoub El Kaabi, apparaissent désormais, selon la BBC et le Guardian, comme l'un des grands favoris au titre. La performance de Diaz, Nousseir Mazroui et Zelzouli a retenu l'attention des médias britanniques, relevant que le Maroc

a été porté par une prestation collective de très haut niveau et par l'éclat de ses cadres.

Selon la BBC, les Lions de l'Atlas « n'ont jamais été réellement inquiétés », une maîtrise rendue possible notamment par l'énorme performance défensive de Mazraoui. Positionné sur le flanc gauche, le latéral marocain a neutralisé son couloir avec autorité, combinant rigueur défensive, justesse dans la relance et volume de jeu constant, indique la BBC, soulignant le rôle clé joué par Mazraoui dans l'équilibre de l'équipe et dans l'étouffement des velléités offensives camerounaises.

Sur le plan offensif, Diaz a une nouvelle fois confirmé son statut de leader technique, observe le média. Auteur de l'ouverture du score, le joueur du Real Madrid s'est illustré par sa mobilité, sa justesse entre les lignes et sa capacité à faire la différence dans les moments clés, indique la même source, évoquant un joueur « en état de grâce », véritable catalyseur du jeu marocain depuis le début de la compétition.

Autre grand artisan de la victoire, Zelzouli a été, selon The Guardian, « une épine permanente dans le camp camerounais ». Intenable sur son aile, l'ailier marocain a multiplié les percées, provoqué fautes et coups de pied arrêtés, à l'origine de plusieurs situations dangereuses. Le quotidien londonien estime que sa liberté de mouvement et sa percussion ont constamment déséquilibré la défense adverse, contribuant directement à la domination marocaine.

France

La presse française a loué la qualification brillante de la sélection nationale marocaine pour les demi-finales de la CAN Maroc-2025 après le « grand match » face au Cameroun (2-0), vendredi soir à Rabat.

« Auteurs d'un match plein face au Cameroun, les Marocains s'imposent 2-0 et rejoignent logiquement les demi-finales de leur CAN », lit-on sur le site du média spécialisé RMC SPORT qui considère que le rêve se poursuit pour les hommes de Walid Regragui, « auteurs d'un grand match ».

Sous le titre « Le Maroc en demi-finale de sa CAN », L'Equipe relève, de son côté, que les Marocains « ont fait ce qu'il fallait pour prendre le dessus sur des Camerounais trop tendres et pas assez portés vers l'avant ».

Le quotidien sportif vante notamment les performances de Brahim Diaz, auteur de son 5e but de la CAN, et d'Ismaël Saibari qui « ont marqué pour des Lions de l'Atlas entreprenants et costauds », notant que le Maroc effectue un nouveau pas vers son grand rêve.

« Dominateur, le Maroc a pour la première fois en Coupe d'Afrique pris le dessus sur le Cameroun et rejoint le dernier carré au terme d'un match référence », retient, pour sa part, "Le Parisien" qui titre, entre autres, "Le Maroc brise la malédiction des demi-finales et tout un pays se met à rêver de la CAN".

"Soutenus par un public qui a joué son rôle de 12e homme, les Marocains ont enfin terrassé leur épouvantail camerounais. Un soulagement nécessaire avant de défier le Nigeria en demi-finale", souligne le journal, précisant que « face à une équipe du Cameroun sur laquelle il n'avait encore jamais pris le dessus en Coupe d'Afrique des nations, le pays hôte a, comme le Sénégal quelques heures plus tôt face au Mali, décroché son billet pour le dernier carré de cette CAN 2025 ».

Commentant amplement les moments forts de la rencontre et l'ambiance festive en tribunes, le chroniqueur relève que comme c'est le cas depuis le début de la compétition, « c'est encore une fois Brahim Diaz qui a fait lever les foules et libérer les siens ».

« Comme il l'avait fait face aux Comores, au Mali et à la Zambie en phase de poule, puis devant la Tanzanie en huitième de finale, le Madrilène a de nouveau fait trembler les filets en prolongeant du bassin une tête d'Ayoub El Kaabi consécutive à un corner botté par Achraf Hakimi », relate le journaliste qui vante « un cinquième but consécutif en cinq matchs, construit par les trois hommes forts des Lions, qui place Diaz un peu plus haut dans ce record que nul encore n'avait réalisé sous le maillot de la sélection ».

Et d'ajouter que dans un vacarme assourdissant, alternant les « sir » (foncé) et « Dima Maghrib » (toujours Maroc), c'est pourtant le flanc gauche que l'on disait moins percutant qui a fait des siennes. Emmené par un Abde Ezzalzouli intenable, le Maroc a fini le boulot lors d'une seconde période sur la défensive mais finalement stratégiquement payante.

Et de conclure que sur un coup franc tiré par un Ezzalzouli dans tous les bons coups, Ismaël Saïbari « finira par libérer le pays tout entier en doublant la mise d'une frappe croisée à quinze minutes du terme ».

Pour le site spécialisé Footmercato, cette victoire face aux Lions Indomptables est « un ouf de soulagement pour le Maroc qui a parfaitement géré son choc face à des Camerounais en difficulté », soulignant que « désormais, il faut se tourner sur les demi-finales pour le Maroc ».

De son côté, "Le Monde" évoque une qualification « convaincante » pour les demi-finales de la CAN 2025, notant que les Lions de l'Atlas ont « haussé le curseur vendredi pour rallier les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations grâce à des buts de Brahim Diaz et Ismaël Saïbari ».

« Les Marocains étaient attendus dans ce duel au sommet et ont montré qu'ils avaient l'étoffe d'un – peut-être – futur champion d'Afrique. Vendredi 9 janvier, à Rabat, les coéquipiers de Brahim Diaz n'ont jamais tremblé face au Cameroun (2-0), livrant probablement leur meilleure prestation depuis le début de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025 de football », résume le quotidien français.

Argentine

La victoire du Maroc face au Cameroun (2-0), en quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations, a été largement commentée par la presse argentine, qui met en avant la solidité collective des Lions de l'Atlas, l'impact décisif de Brahim Diaz et la



pression particulière pesant sur une sélection favorite évoluant à domicile.

Le quotidien sportif Olé décrit un Maroc « en feu », transcendé par l'ambiance du stade de Rabat et par un public acquis à sa cause.

Le journal insiste sur la personnalité et le courage affichés par les joueurs marocains face à « un poids lourd continental », soulignant la maîtrise émotionnelle d'une équipe qui a su transformer la pression populaire en moteur de performance.

Pour Olé, qui titre "Dima Maghreb!", le Maroc a disputé ce quart de finale « comme une finale », s'appuyant sur une défense solide, une intensité physique élevée et une meilleure maîtrise que lors des matches précédents.

Pour sa part, le quotidien Clarín a souligné la capacité des Lions de l'Atlas à gagner dans un contexte d'attentes immenses, nourries par leur parcours historique lors de la Coupe du monde 2022 et par l'organisation de la CAN au Maroc.

L'envoyé spécial du journal à Rabat, Nicolas Coppa, insiste sur la tension palpable au stade Moulay Abdellah, où « l'anxiété » des 65000 spectateurs accompagnait chaque action, et estime que cette victoire constitue avant tout un test de caractère plus qu'une démonstration technique.

La Nacion, premier tirage de la presse argentine, met l'accent sur l'efficacité du onze marocain : deux buts inscrits aux moments clés, peu d'occasions concédées et une défense jugée « solide et fiable ».

Le journal relève également la contribution d'Ismaël Saïbari, auteur du second but, qui a définitivement scellé la qualification, libérant un stade jusque-là sous tension.

Les trois quotidiens convergent sur un point central : le rôle déterminant de Brahim Diaz. Auteur de l'ouverture du score et désormais crédité de cinq buts en cinq matches, l'attaquant du Real Madrid est décrit par Clarín comme « le plus petit joueur

sur le terrain, mais le plus décisif », tandis que La Nacion souligne un exploit statistique rare, faisant de Brahim le premier joueur depuis plusieurs décennies à marquer lors de chacun de ses cinq premiers matches dans une CAN. Pour la presse argentine, Diaz incarne le leader offensif capable de faire basculer des rencontres fermées.

La qualification face au Cameroun confirme ainsi, aux yeux des médias argentins, un Maroc pragmatique, mentalement solide et porté par un leader offensif en état de grâce, mais toujours confronté à l'exigence extrême d'un statut de favori à domicile.

Pour la presse argentine, cette victoire projette le Maroc dans une demi-finale à très forte charge symbolique. Olé évoque un pays « qui rêve ouvertement d'un deuxième titre continental », tandis que Clarín rappelle que seule une consécration finale permettra de transformer cette campagne maîtrisée en véritable succès historique.

Espagne

La presse espagnole a largement commenté, samedi, la qualification de la sélection nationale marocaine pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), saluant une prestation "magistrale" face à l'un des géants du continent, le Cameroun.

Les principaux quotidiens sportifs et généralistes ibériques s'accordent à souligner que les Lions de l'Atlas ont non seulement dominé le Cameroun, mais ont surtout imposé une maîtrise tactique et technique rarement observée à ce stade de la compétition.

Le journal "Mundo Deportivo" estime qu'"il n'y a pas eu de match", notant que les Lions de l'Atlas se sont installés dans le camp adverse dès le coup d'envoi, étouffant les Lions Indomptables par une pression

"asphyxiante" et un pressing constant sur le porteur du ballon.

Une lecture partagée par "Sport", qui relève que la sélection marocaine, poussée par un stade Prince Moulay Abdellah en ébullition, a parfaitement assumé son statut de favorite et d'hôte de la compétition, réduisant le Cameroun à un rôle de simple spectateur.

"El País" consacre une large place à la performance de Brahim Diaz, mettant en avant le "courage" et la "virtuosité" du milieu de terrain, soulignant que la défense camerounaise n'a eu d'autre choix que de recourir à la faute pour tenter de contenir ses percées.

Selon la publication madrilène, Díaz a pris les commandes du jeu et déséquilibré la défense adverse, guidant le Maroc vers sa première demi-finale depuis 2004.

De son côté, "Marca" insiste sur la portée historique de cette qualification. Outre son but décisif, Brahim Diaz entre, selon le quotidien, "dans la légende", rappelant qu'aucun joueur africain n'avait affiché un tel rendement offensif (5 buts en 5 matchs) dans une phase finale de la CAN depuis 1968.

Le journal "El Mundo" salue pour sa part "l'incroyable efficacité" de l'arrière-garde marocaine, rappelant que la défense marocaine n'a concédé qu'un seul but depuis le début du tournoi. Face au Cameroun, le gardien Yassine Bounou n'a pas eu à effectuer la moindre intervention pendant 90 minutes, preuve supplémentaire de la solidité défensive marocaine face à un adversaire quintuple champion d'Afrique.

Enfin, "El Periódico" estime que la victoire marocaine "se dessinait bien avant l'ouverture du score", tant la détermination et la qualité des joueurs de la sélection nationale apparaissaient supérieures. Le média catalan souligne que le Maroc, malgré l'absence de cadres comme Azzedine Ounahi, apparaît désormais comme un sérieux candidat au titre continental.

A Minneapolis, le voisinage se serre les coudes face à la police de l'immigration

Quand Jennifer Arnold a appris qu'un de ses voisins avait été arrêté par la police de l'immigration, elle s'est empressée d'aider sa famille. Un mois plus tard, des dizaines d'enfants d'origine latino-américaine paralysés par la peur vont à l'école grâce au système de ramassage scolaire.

"A notre arrêt de bus, d'habitude il y a vingt enfants", puis "il n'y en a eu plus que dix" se souvient-elle. "Beaucoup de familles ne se sentaient pas en sécurité pour faire deux ou trois pâtés de maison jusqu'à l'arrêt de bus. Je savais que ça devenait intenable."

"Si je trouve quelqu'un pour accompagner votre enfant jusqu'à l'arrêt de bus ou le conduire à l'école, est-ce que vous le laisseriez ?", demande-t-elle aux parents.

"On a commencé petit, avec douze enfants, la semaine suivante c'était 18, et maintenant j'ai trente familles sur ma liste", de différentes écoles, ainsi que des lycéens censés prendre les bus publics.

Parents, voisins, amis d'amis, "des gens du quartier accompagnent un enfant de sa maison à l'arrêt de bus ou le conduisent à l'école, et le ramènent à la fin de la journée".

Quand arrivent les vacances de

réité+. Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose", poursuit-elle.

Parlant espagnol, cette mère de famille de 39 ans, qui travaille dans une organisation de défense des locataires modestes, monte un système de ramassage scolaire.

"A notre arrêt de bus, d'habitude il y a vingt enfants", puis "il n'y en a eu plus que dix" se souvient-elle. "Beaucoup de familles ne se sentaient pas en sécurité pour faire deux ou trois pâtés de maison jusqu'à l'arrêt de bus. Je savais que ça devenait intenable."

"Si je trouve quelqu'un pour accompagner votre enfant jusqu'à l'arrêt de bus ou le conduire à l'école, est-ce que vous le laisseriez ?", demande-t-elle aux parents.

"On a commencé petit, avec douze enfants, la semaine suivante c'était 18, et maintenant j'ai trente familles sur ma liste", de différentes écoles, ainsi que des lycéens censés prendre les bus publics.

Parents, voisins, amis d'amis, "des gens du quartier accompagnent un enfant de sa maison à l'arrêt de bus ou le conduisent à l'école, et le ramènent à la fin de la journée".

Quand arrivent les vacances de

Noël, Jennifer Arnold prend le relais de l'école et organise, à son tour, des distributions alimentaires.



Noël, Jennifer Arnold prend le relais de l'école et organise, à son tour, des distributions alimentaires.

"Voulez-vous adopter une famille?", lance-t-elle à des foyers épargnés par la menace ICE. "Ils sont allés faire les courses pour la famille qu'ils avaient adoptée", et "les ont livrées juste avant Noël et le Nouvel An. Ces familles m'ont dit: +Mes enfants auraient eu faim+", sans ça.

La mort de Renee Nicole Good, mère de famille américaine

de 37 ans ayant été abattue mercredi par un agent de l'ICE dans un quartier résidentiel de Minneapolis, a généré un élan de solidarité.

"J'ai présenté un enfant de quatre ans à un voisin qui le raccompagnera chaque jour. Et tous ces gens dans la rue demandaient: +Est-ce qu'on peut faire ça aussi?+ Depuis, ma liste s'allonge", précise Jennifer Arnold.

Natasha Dockter, responsable au sein de la communauté éduca-

tive de Minneapolis, ne sort plus sans son sifflet autour du cou, tout comme "la plupart de (ses) voisins". "On siffle dès qu'on voit la police de l'immigration pour alerter la communauté" de sa présence, décrit-elle à l'AFP.

Ce sifflet, qu'elle utilise "plus souvent" qu'elle ne le voudrait, est aussi "un symbole" pour l'ex-prof. "Une invitation à parler entre voisins de ce qui se passe, explique-t-elle. "J'ai toujours quelques sifflets dans ma poche à distribuer."

L'école s'organise aussi face à la pression anti-immigration. Minneapolis a annoncé vendredi lancer un enseignement à distance jusqu'à mi-février pour les élèves qui en ont besoin.

Les jeunes qui ne sont pas directement exposés souffrent aussi de la situation.

"Il y a des enfants qui ont perdu un membre de leur famille, qui sont terrifiés, complètement traumatisés, qui ne sortent que pour aller à l'école, et il y a nos enfants auxquels nous devons expliquer ces tragédies", se désole Becca Dryden, mère de famille trentenaire. "C'est un traumatisme qui touche tous nos enfants."

Recette

Calamar au chorizo et épices du Maroc



10 minutes, mettre l'huile d'olive, l'ail, le calamar et le chorizo, remuer pour faire dorer les ingrédients.

1kg Calamar
50g Chorizo
2 Oignons
2 Gousse d'ail
4 càs D'huile d'olive
2 càc Poivre
3 càc Sel
3 càc Épices du Maroc

Etape 2 /3

Arrêter le monde dorage. Mettre la purée de tomates, Vin blanc et l'eau. Mettre en mode sous pression pendant 10 minutes

400g Purée de tomates
10cl Vin blanc
30cl Eau
Cuisson haute pression
10 min

Etape 3 /3

Gouter et assaisonner si besoin, bonne dégustation.

Ingrédients

1 kg Calamar
50 g Chorizo
400 g Purée de tomates
10 cl Vin blanc
30 cl Eau
2 Oignons
2 Gousse d'ail
4 càs D'huile d'olive
2 càc Poivre
3 càc Sel
3 càc Épices du Maroc

Préparation

Etape 1 /3

Mettre en mode dorage pendant

Avec un smartphone objet d'une blague sur l'espionnage

Le président sud-coréen et Xi Jinping font un selfie

Le président sud-coréen Lee Jae Myung a publié un selfie avec Xi Jinping, réalisé avec un smartphone offert par le dirigeant chinois, qui avait plaisanté lors de leur dernière rencontre en disant que l'appareil pourrait être capable de l'espionner.

Lee a publié lundi trois photos le montrant aux côtés de Xi Jinping et de leurs épouses sur le réseau social X, lors de sa visite à Pékin. Le cliché a été partagé plus de 3.500 fois en quelques heures.

"Un selfie avec le président Xi Jinping et son épouse, pris avec le Xiaomi que j'ai reçu en cadeau à Gyeongju", a écrit le président sud-coréen. "Grâce à eux, j'ai pris la photo de ma vie".

Ce téléphone de la marque Xiaomi avait fait la Une des journaux en novembre, lorsque le dirigeant chinois avait fait une blague à M. Lee en marge d'un sommet de l'APEC en Corée du Sud.

En désignant les téléphones, M.



Lee a lancé: "La ligne de communication est-elle sécurisée?", une plaisanterie portant manifestement sur d'éventuelles écoutes chinoises, qui a fait rire Xi Jinping.

"Vous devriez vérifier s'il y a une porte dérobée", a répondu le dirigeant chinois dans un rare trait d'humour, en référence à un logiciel préinstallé qui pourrait permettre une surveillance par des tiers.

Au cours de leur sommet de 90 minutes lundi, Xi Jinping a exhorté son homologue à se joindre à Pékin pour faire les "bons choix stratégiques" dans un monde "de plus en plus complexe et turbulent".

Lee Jae Myung cherche à réchauffer les relations avec la Chine, entamées par la politique de son prédécesseur Yoon Suk Yeol, qui a rapproché Séoul des Etats-Unis.